

# « La répression de la Résistance par les autorités d'occupation et le régime de Vichy »



**Les publications du Musée départemental de la  
Résistance et de la Déportation**

# Éditorial

Il est des dates qui font sens. Cette année marque ainsi le cinquantième anniversaire du Concours de la Résistance. Mais loin d'être un rendez-vous vieillissant, le Concours continue au contraire année après année de montrer son utilité dans la transmission de la mémoire et l'éducation à la citoyenneté des collégiens et lycéens. Et c'est bien en s'inscrivant dans cette logique que le Conseil Général édite cette année encore ce document de préparation du Concours départemental de la Résistance et de la Déportation, afin d'offrir aux élèves du département, ainsi qu'à leurs professeurs, des éléments de réflexion locaux, en liaison avec le thème national.

Ici comme ailleurs, des résistants ont risqué, et malheureusement subi, la répression acharnée que leur opposaient les forces de Vichy et les nazis. Des lieux, comme la prison Saint-Michel de Toulouse, en portent encore les traces et la mémoire. Mais tous ces noms d'hommes et de femmes qui se sont engagés nous disent aussi autre chose. Ils nous parlent aussi de la force du courage et des valeurs qui les animaient, et qui étaient souvent leur seul rempart face à la répression qui s'abattait sur eux.

Aujourd'hui, notre liberté retrouvée est l'héritage dont nous leur sommes redevables. L'actualité nous rappelle pourtant sa fragilité. Le meilleur hommage que nous puissions rendre aux résistants reste de continuer à transmettre leur message aux générations futures.

**Pierre IZARD**

Président du Conseil Général de la Haute-Garonne

# Introduction

« Rue Alphonse Coll Héros de la Résistance Mort en déportation », « Place Roger Arnaud Mort pour la France », « Rue des Martyrs de la Libération »... Au gré des rues, à Toulouse, comme dans de nombreuses communes, il n'est pas rare d'apercevoir les traces des sacrifices des hommes et femmes de la Résistance. Stèles, monuments, plaques de rue, commémorations ponctuent le paysage de nos villes et villages. Bien souvent, nous passons devant sans les voir, sans y faire attention, sans comprendre ce qu'ils nous disent. L'histoire de la Résistance, et de sa répression, nous entoure au quotidien, si nous savons la distinguer et en saisir le sens.

Comme à son habitude, le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation propose une plaquette pédagogique de préparation au concours. Une nouvelle fois, elle se veut **le point de départ, pour les élèves du département, d'une réflexion sur le thème national** : « La répression de la Résistance par les autorités d'occupation et le régime de Vichy ». Ce thème, vaste et sensible, appelle un certain nombre de questions auxquelles cette publication tente de répondre : quelles formes prend la répression de la Résistance ? Comment évolue-t-elle dans le temps ? Quels organes la mènent ? La répression de Vichy est-elle différente de celle des nazis ? Se fait-elle en collaboration ? Qui sont les personnes touchées par la répression ? Comment la Résistance réagit à cette répression ? La population civile est-elle concernée ? Etc.

**Une synthèse historique détaillée en plusieurs parties** permet aux candidats de comprendre progressivement le sujet sous tous ces aspects. Cette publication propose **une approche locale et régionale** basée sur les documents et archives conservés au Musée. Elle aide les élèves préparant le devoir individuel en leur fournissant **des notions simples et des exemples marquants**. Elle vient également en appui de la plaquette nationale, conçue et éditée par la Fondation de la Résistance.

Mais cette année, la plaquette du Musée fait aussi la part belle à **la méthodologie**. Elle tente d'aiguiller les candidats dans leur démarche, et notamment ceux qui voudraient présenter un travail collectif ou audiovisuel. Ainsi, des conseils et des astuces sont donnés pour leurs recherches sur des archives, pour l'enregistrement du témoignage d'un acteur de la période etc. Dans la désormais traditionnelle partie « Annexes » de la plaquette, le Musée détaille également les ressources et outils mis à la disposition des élèves et professeurs sur place et sur son site internet.

# REPÈRES HISTORIQUES

# 1. La France vaincue

## • Quelques dates :

- **1<sup>er</sup> septembre 1939** : La Pologne, alliée de la France, est envahie par l'Allemagne nazie.
- **3 septembre** : La France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne. Les Français en âge de se battre sont mobilisés. À Toulouse, les soldats défilent avant de partir au front [illust. 1].
- **26 septembre** : Le Parti communiste est dissout en France. Les députés et sénateurs communistes sont déchus de leurs mandats, certains sont arrêtés et internés.
- **Septembre 1939-Mai 1940** : C'est la « drôle de guerre ». Pas de combat, les soldats des deux camps attendent sur le front une éventuelle attaque.
- **10 mai 1940** : L'armée allemande envahit les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg et arrive en France. C'est le début de la « guerre éclair » : les troupes nazies avancent très rapidement.
- **14 juin** : Paris est occupée.
- **16 juin** : Démission de Paul Reynaud. Le maréchal Pétain devient Président du Conseil.
- **17 juin** : Le maréchal Pétain, nommé à la tête du gouvernement, appelle à cesser le combat.
- **18 juin** : Appel du général de Gaulle depuis Londres sur les ondes de la BBC, la radio anglaise.
- **22 juin** : L'armistice est signé à Rethondes. La France, vaincue, doit se soumettre aux conditions et décisions du vainqueur [illust. 2].

• **Bilan de 10 semaines de guerre.** 100 000 morts, 200 000 blessés, près de deux millions de prisonniers de guerre retenus en Allemagne dans des stalags et des oflags ; 5 à 6 millions de personnes fuient l'armée allemande et subissent les mitraillages de l'aviation nazie [illust. 3]. Pour une guerre qui devait être courte et victorieuse, le bilan est lourd.

• **Une terrible désillusion.** La population française n'est absolument pas préparée à cette défaite. Pendant des mois, le gouvernement et l'État major ont répété que l'armée française était la meilleure au monde, que la victoire ne pouvait lui échapper. Les Français ne s'attendent pas à une telle faillite de l'armée mais aussi de l'État. Ils sortent de ces quelques semaines complètement abattus et déstabilisés. Le pays traverse donc une profonde crise de doute et de perte de confiance.

• **Deux zones, deux Frances.** Autre coup dur porté au moral des Français : le découpage du pays en deux zones. Au nord et à l'ouest, la zone occupée est administrée par les autorités nazies sous différents statuts. La population doit se soumettre à leurs lois et vivre au quotidien avec les vainqueurs. Les horloges françaises ont même été avancées d'une heure pour se caler sur celles de Berlin. Les réquisitions sont nombreuses, l'occupant est omniprésent et détient tous les pouvoirs de décision. Une situation pour le moins humiliante, source d'angoisses et de problèmes. Au sud, la zone non occupée est gouvernée par Philippe Pétain jusqu'au 11 novembre 1942, date à laquelle l'armée allemande envahit la zone.

**Approfondir ses connaissances** : retrouvez dans la partie « Annexes » une carte de la France divisée en deux zones.



1

2



3



## 2. L'État français : une dictature

Le gouvernement du maréchal Pétain s'installe à Vichy. De ce côté de la ligne de démarcation, la vie change aussi rapidement. Cette prétendue zone « libre » ne ressemble pourtant en rien à la France d'avant-guerre.

• **10 juillet 1940.** Le Parlement français est convoqué à Vichy pour voter une nouvelle constitution qui accorde les pleins pouvoirs à Pétain. En toute connaissance de cause, 569 députés et sénateurs acceptent la mise en place légale d'une dictature en France [illust. 1] (20 s'abstiennent, 80 s'y opposent). Pétain peut donc décider de tout sans rendre de comptes. La 3<sup>e</sup> République est balayée ; un nouveau régime, l'État français, est proclamé.

• **Une dictature comme d'autres.** Toutes les dictatures se ressemblent : celle de Vichy n'est pas une exception. Elle réunit toutes les caractéristiques incontournables...

- **Suppression des libertés :** droit de grève, droit de vote, liberté d'expression, droit de manifester et de se réunir etc. Les syndicats et partis politiques sont interdits. La population est étroitement surveillée et contrôlée.

- **Idéologie officielle :** La « Révolution Nationale » prévoit un retour à l'ordre moral et une restauration de valeurs conservatrices, afin de « redresser le pays ». Cette idéologie est incarnée par la devise « Travail, Famille, Patrie ».

- **Propagande et embrigadement :** La jeunesse est strictement encadrée. Il s'agit de façonner les enfants à l'idéologie de Pétain. Tous les matins, les élèves chantent face à son portrait le nouvel hymne de l'État français, « Maréchal, nous voilà ». La propagande est omniprésente, elle concerne tous les sujets de société.

- **Le culte de la personnalité :** À l'image d'Hitler, Staline et Mussolini, Pétain est le chef absolu. D'innombrables objets le représentent : drapeaux, bustes, affiches, calendriers, plaques de rue [illust. 2]... Le maréchal est partout.

- **Des ennemis à éliminer :** Juifs, étrangers, communistes, Tsiganes, francs-maçons, opposants politiques sont désignés comme responsables de la défaite et de tous les maux du pays. Véritables boucs émissaires, ces « indésirables » sont écartés de la société. Pour cela, l'ordre, l'autorité et la répression sont présentés comme nécessaires ; une large majorité de Français adhère à ces idées.

• **Une population aux ordres.** On peut se demander pourquoi et comment la population a accepté de telles conditions. Il faut se remettre dans le contexte de juin 1940. Les Français sont traumatisés par la défaite. Pétain, héros de la première guerre mondiale, incarne le sauveur de la patrie et le peuple lui fait confiance [illust. 3]. Son image de père, cultivée par la propagande, rassure. On soude les Français autour de leur chef et il est inconcevable de contester ce qu'il dit. La fidélité domine alors.

**Approfondir ses connaissances :** retrouvez dans la partie « Annexes » le texte de la loi du 10 juillet 1940.



1

2



3



### 3. Des Résistances, des résistants...

• **Résister.** C'est refuser, être contre, ne pas se soumettre, puis réagir. C'est aussi s'opposer à une dictature. Cette définition, simple à retenir, implique que les résistants disent non aussi bien aux autorités nazies qu'à celles de Vichy.

• **Une Résistance contrastée.** La Résistance réussit l'exploit de réunir au-delà de toutes les différences d'âges, de sexes, de professions, de nationalités, de convictions religieuses ou politiques, etc. Dans notre département, on retrouve aussi bien des Haut-garonnais que des étrangers, réfugiés politiques ou immigrés économiques. De plus, les résistants ne sont pas forcément des soldats. Issus de la société civile, ils doivent inventer leurs propres armes et apprendre à lutter. Des gens ordinaires sont amenés à faire des actes extraordinaires.

- **Pourquoi résister ?** Parce que l'on :
- ne supporte pas la défaite de la France et l'occupation allemande.
  - est contre le régime de Vichy, ses décisions, son idéologie, sa politique.
  - veut défendre la République et ses valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité.
  - défend ses intérêts, sa liberté, ses droits, sa famille, sa terre etc.

- **Des Résistances.** La Résistance prend des formes multiples :
- écouter la BBC.
  - faire grève.
  - faire exploser un pont, une voie de chemin de fer.
  - dessiner une croix de Lorraine sur un mur.
  - porter une étoile jaune et être solidaire avec les juifs.
  - distribuer un tract [illust. 2].
  - imprimer un journal clandestin [illust. 1].
  - être solidaire avec les persécutés.
  - saboter un camion.
  - manifester le 14 juillet place du Capitole.
  - se réunir au monument aux morts le 11 novembre.
  - abattre un officier allemand
  - faire franchir les Pyrénées à des résistants.
  - ouvrir sa porte à une personne pourchassée.
  - cacher des juifs, etc.

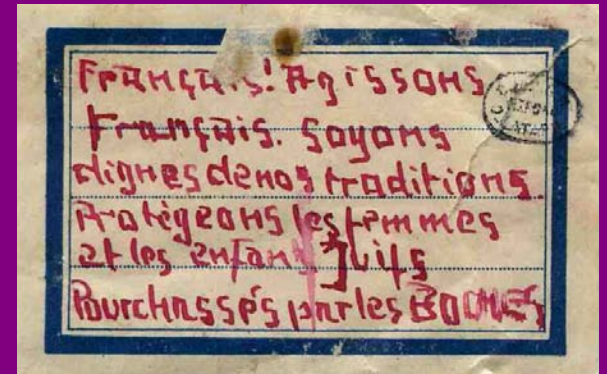
Actes isolés ou collectifs, infimes ou spectaculaires, spontanés ou structurés, les autorités répressives s'en moquent. Tous sont punis avec la même sévérité.

• **Des débuts difficiles.** Ils se résument pour les premiers engagés à essayer de « faire quelque chose ». Les initiatives sont peu nombreuses, dispersées et essentiellement nées d'un sentiment de honte et d'humiliation après la défaite. Les premiers actes ne sont pas concertés, n'ont pas de lien entre eux et utilisent de faibles moyens. En zone occupée comme en zone non occupée, tracts, manifestations, réunions et graffiti apparaissent d'abord. À Toulouse, c'est le cas du groupe *Vérité* composé notamment de **François Verdier** [illust. 3]. Cependant, en zone nord, les actes violents et armés existent rapidement du fait de la présence allemande. La lutte militaire ne commence réellement qu'en 1943-1944, une fois que les nazis contrôlent tout le pays. Plus le temps passe, plus les mouvements ou les réseaux de résistance se créent et s'organisent ; les effectifs grossissent parallèlement à l'exaspération grandissante de la population, même si les résistants ne sont jusqu'au bout qu'une toute petite minorité.



1

2



3



# **LA RÉPRESSION SOUS TOUTES SES FORMES**

# 1. Traqués, arrêtés, fusillés, déportés...

- **Définition.** La répression « s'en prend aux individus pour ce qu'ils font, ont fait ou sont présumés pouvoir faire ». Elle regroupe toutes les actions engagées par les forces d'occupation allemande et le gouvernement de Vichy pour réprimer les actions de la Résistance. On peut élargir la notion de répression aux actes de représailles, aux exécutions d'otages et aux déportations.

- **Objectifs de la répression.**

- **L'Allemagne nazie** étant une dictature, elle s'attaque par essence à tout ce qui s'oppose à elle (il en est d'ailleurs de même pour Vichy). D'un point de vue militaire, réprimer est aussi un moyen de maintenir et de rétablir l'ordre, de réduire au silence la Résistance. Par ricochet, la répression sert aussi à faire peur au reste de la population et à isoler les résistants en les privant de cette solidarité populaire.

- **Le gouvernement de Vichy** fonctionne sur l'exclusion ; les résistants sont considérés comme des ennemis à éliminer. Mais au-delà, il s'agit aussi pour Pétain et ses ministres, de prouver aux nazis leur soutien et leur bonne volonté dans la traque des opposants.

- **Les diverses formes de répression.**

- **La traque.** Elle peut déjà être considérée comme une forme de répression car elle impose une pression quotidienne aux résistants. Le risque d'arrestation est permanent, le danger omniprésent. D'autant plus que certains agents nazis et policiers français se spécialisent progressivement dans cette chasse, parvenant parfois à infiltrer les groupes et réseaux.

- **La dénonciation.** Elle est un phénomène à ne pas sous-estimer en France. Entre appât du gain (les dénonciations sont récompensées) et conviction idéologique, certaines personnes écrivent aux autorités pour dénoncer un voisin aux déplacements, rencontres ou activités « suspects ».

- **L'arrestation.** Effectuée au domicile du résistant, sur son lieu de travail, en pleine rue, l'arrestation s'accompagne d'une perquisition, d'une fouille. Les résistants arrêtés sont ensuite fichés **[illust. 1]**. Dans certains cas, elle peut finir mal. **Markus Heineken** est abattu à Toulouse par la Gestapo le 10 mars 1944. Surpris dans son lit, Heineken attrape ses lunettes ; un soldat allemand croit qu'il prend une arme et le tue.

**Sylvain Dauriac**, résistant toulousain, raconte son arrestation : « 24 février 1944, 9 heures du matin ; je viens de me lever ; on sonne ; j'ouvre ; quatre hommes sur le palier, le chef revolver au poing. - Monsieur Dauriac ? me demande le chef avec un fort accent allemand. - C'est moi. - Police allemande, nous venons vous arrêter. Ils entrent aussitôt dans l'appartement, un dans chaque pièce. Le chef reste avec moi, me fouille. [...] Il fouille toute la pièce [sa chambre], bouleverse tout ; ses compagnons opèrent de la même façon dans les autres pièces. [...] Je demande à embrasser la petite [...] ; j'en profite pour lui glisser mon portefeuille et le trousseau de clés. »

- **Interrogatoires et tortures.** Ils servent à la fois à obtenir des informations sur la Résistance et à affaiblir physiquement et psychologiquement le résistant. À Toulouse, les interrogatoires étaient réalisés au siège de la Gestapo, rue Maignac (aujourd'hui rue des Martyrs de la Libération), dans les caves. Certains résistants, décédés à force de coups, sont d'ailleurs enterrés sur place. C'est le cas de **Lucien**



1

2



3

**Béret [illust. 2]** et de **Léo Hamard [illust. 3]** dont les corps sont retrouvés à la Libération dans le jardin de la villa.

**Conchita Ramos**, agent de liaison dans l'Ariège, interrogée par la Gestapo à Foix : « *Leur chef était le typique aryen, toujours en culotte de cheval, cravache à la main ; il fouettait très fort, assisté par deux autres plus jeunes dont l'un qui parlait très bien le français, avait les cheveux blonds décolorés ; l'autre matraquait à tour de bras. Ils voulaient connaître l'implantation des maquis et les personnes avec lesquelles nous étions en relation.* »

- **L'emprisonnement.** Face à une répression toujours plus active, la population carcérale augmente dans les prisons françaises. De 18 000 prisonniers avant-guerre, on passe à 36 000 en 1941, à 50 000 en 1942. Les conditions s'aggravent, la mortalité augmente. Cette situation est due à la fois à la multiplication des tribunaux\*, des sections spéciales\* et à leur très grande sévérité. À Toulouse, la prison principale est celle de Saint-Michel en centre-ville [illust. 4]. Mais la prison militaire Furgole et la Caserne Compans Caffarelli ont aussi servi de lieux de détention.

- **La condamnation à mort.** Les fusillés sont des personnes condamnées à mort par un tribunal militaire allemand (ou français) puis passées par les armes. Les jeunes de moins de 16 ans ne sont jamais condamnés à mort mais déportés. Les femmes sont le plus souvent transférées en Allemagne pour être décapitées. C'est le cas d'Olga Bancic, membre du groupe FTP-MOI Manoukian à Paris. Cette résistante roumaine est décapitée à Stuttgart le 10 mai 1944 alors que les hommes de son groupe (arrêtés en même temps qu'elle), dont leur chef, Missak Manouchian, sont fusillés au Mont-Valérien.

- **L'exécution.** Elle concerne les personnes arrêtées puis mises à mort sommairement sans jugement, parfois même sur place ou amenées dans des endroits reculés. Ces exécutions arbitraires se multiplient dans les derniers mois de l'Occupation, avec l'approche de la Libération, la montée en puissance de la Résistance et la fébrilité des troupes nazies. Pour ces personnes sauvagement assassinées, dans l'après-guerre, il est parfois bien difficile de savoir ce qui s'est passé et où se trouvent leurs corps.

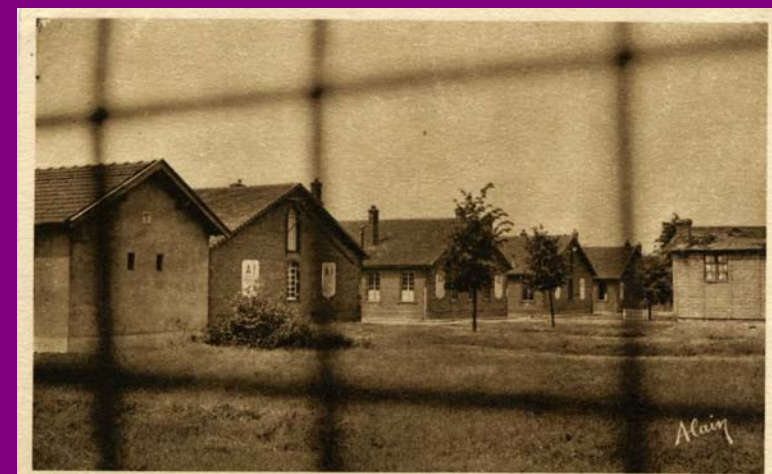
- **L'internement.** Après la torture et l'emprisonnement, il y a le camp d'internement\*. C'est un lieu d'enfermement où les détenus sont rassemblés provisoirement avant d'être déportés. Vichy en ouvre un nombre considérable en zone non occupée. Dans le Sud-Ouest de la France, il y a ceux du Vernet en Ariège, de Gurs dans les Pyrénées Atlantiques, de Noé et du Récébédou (Portet-sur-Garonne) près de Toulouse. Quasiment tous les résistants transitent par le camp de Compiègne [illust. 5], dans l'Oise, qui centralise les déportés de France avant leur transfert vers un des camps de concentration\* en Allemagne ou en Autriche.

**Guy Marty**, résistant et déporté à Buchenwald, se souvient de son passage à Compiègne. « *Le 12 octobre 1943 au matin, nous arrivons à la gare de marchandises de Compiègne et sommes accueillis par la Gestapo. Après départ pour le camp de Royallieu, distant de quatre kilomètres environ. C'est un lieu de regroupement avec miradors, projecteurs, chemin de ronde, et une clôture de chevaux de frise. Nous prenons le grand air après l'univers clos des cellules. Nous n'aurions jamais imaginé ce qui nous attendait ! Le 27 octobre 1943, après un appel, nous sommes dirigés à pied et solidement encadrés par les SS\* à tête de mort, vers la gare de marchandises. Les rues que nous empruntons restent désertes. Parfois, derrière les fenêtres, des rideaux se soulèvent. [...] Coups de crosse, hurlements des gardiens, aboiements de chiens, nous sommes entassés à plus de 100 par wagon. Portes fermées, le train démarre une demi-heure après.* »



4

5



- **La déportation** est le fait, par l'occupant, de déplacer des détenus contre leur volonté hors des frontières nationales puis de les diriger vers les camps du système concentrationnaire nazi. C'est une mesure de répression qui prend réellement de l'ampleur à partir de janvier 1943. Les déportés sont entassés dans des wagons à bestiaux à plus de 100 pendant plusieurs jours sans recevoir ni à boire ni à manger. Le train est la première épreuve imposée aux déportés avant celle du camp. Nombreux sont ceux qui meurent ou deviennent fous pendant le transfert [illust. 6].

• **Un convoi « spécial » : celui des déportés tatoués.** Il constitue une forme de répression en lui-même. Probablement pour venger la mort de Pucheu, ministre de Vichy, 1655 détenus politiques sont désignés pour former ce convoi qui va être envoyé vers Auschwitz-Birkenau, centre d'extermination des déportés juifs. Le train part depuis Compiègne le 27 avril 1944 et atteint son but le 30. Les déportés sont tatoués, comme toutes les personnes arrivées à Auschwitz et qui ne sont pas gazées immédiatement. Ces hommes-là font donc partie des rares déportés politiques à avoir leur immatriculation tatouée sur le bras, puisque cela ne se fait pas dans les camps de concentration. Parmi les figures de la Résistance toulousaine, on retrouve notamment Sylvain Dauriac et **Raymond Naves** [illust. 7], mort quelques jours après son arrivée à Auschwitz-Birkenau.

• **La répression indirecte.**

- **Répression sur les familles de résistants.** Les nazis ne s'arrêtent pas aux résistants eux-mêmes et s'en prennent à leur famille. Marie Dauriac et sa fille Sylvette sont contraintes de se cacher pour échapper à la Gestapo après l'arrestation de Sylvain. Le but est de fragiliser et faire plier les résistants soumis aux interrogatoires. La femme de François Verdier, Jeanne, est ainsi arrêtée et déportée au camp de Ravensbrück. Malgré cette pression, Verdier ne craque pas.

- **Massacres de civils.** La population est elle aussi victime d'exactions menées par l'armée allemande. Elle n'est pourtant coupable de rien mais subit les représailles de l'occupant. Après le débarquement en Normandie, face à la montée en puissance de la Résistance, l'ordre est donné d'agir contre les populations civiles, suspectées d'aider les résistants locaux. Les SS massacrent les habitants, pillent et incendient les maisons dans certaines régions. En Limousin, les villes de Tulle et d'Oradour-sur-Glane sont prises pour cible respectivement le 09 et 10 juin 1944. À Tulle, suite à une attaque du maquis, une section de la Panzerdivision SS Das Reich entre dans la ville. 99 hommes sont pendus aux balcons et à des potences et 149 sont déportés au camp de Dachau (seulement 48 survivants). À Oradour-sur-Glane, la Das Reich enferme les femmes et les enfants dans l'église du village qui est incendiée et les hommes sont fusillés dans les granges. 642 personnes périssent, une poignée en réchappe.



6



7

**Faire un tour dans les « Annexes » :**

- pour découvrir le destin tragique d'Ariane et Thomas, arrêtés à Toulouse.
- pour lire l'histoire des 9 jeunes du Groupe Insurrectionnel Français.
- pour connaître le parcours des « déportés d'honneur » depuis Toulouse.

## 2. Les acteurs de la répression

Français et Allemands ont répondu aux actions de la Résistance par l'utilisation de mesures variées et d'ampleur selon les cibles qu'ils devaient atteindre, les ordres de leur hiérarchie ou encore selon leur propre perception idéologique de l'ennemi à abattre.

- **Collaboration et répression.** Le maréchal Pétain accepte la Collaboration\* avec les occupants très rapidement après l'armistice. Le 24 octobre 1940, il rencontre Hitler à Montoire [illust. 1] ce qui concrétise cette collaboration sur le plan économique, idéologique et militaire. Conformément aux accords convenus à cette occasion, les autorités françaises doivent coopérer en matière de répression aux côtés de l'occupant. L'administration, le pouvoir judiciaire et les diverses directions de la police de notre pays sont mis au service d'une répression de plus en plus forte, conforme à la volonté allemande.

- **Les multiples visages de la répression française.** Le gouvernement de Vichy, fidèle aux pratiques de toutes les dictatures, déploie une énergie considérable pour maintenir et imposer l'ordre. Il utilise à la fois des outils existants ou en crée d'autres pour atteindre son but.

- **L'internement administratif** est instauré dès la 3<sup>e</sup> République. Vichy, état policier, développe un véritable arsenal répressif avec des prisons et des camps d'internement\*. La zone non-occupée se couvre de camps [illust. 2]. La Haute-Garonne devient l'une des principales zones d'internement en France. Les camps de Noé et du Récébédou, officiellement des « camps-hôpitaux », ouvrent près de Toulouse en février 1941. Réfugiés espagnols, étrangers juifs, communistes et résistants sont enfermés sans jugement, parfois même sans motif.

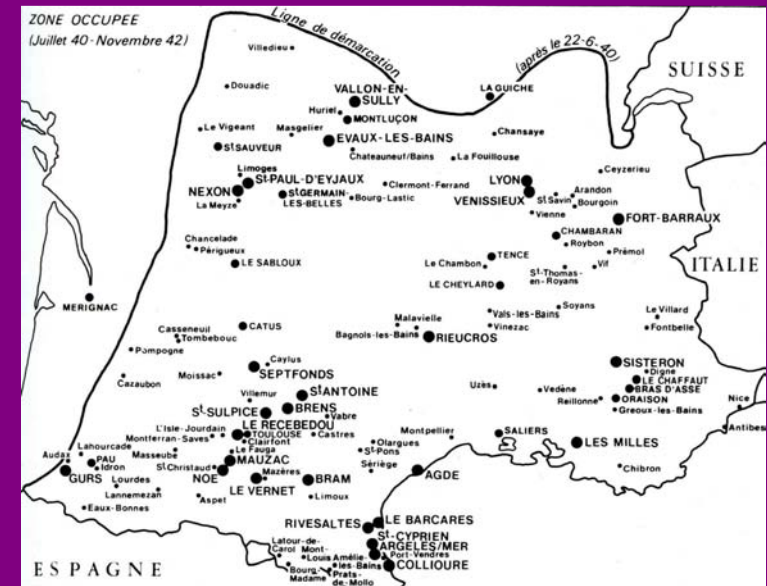
**Vincenzo Tonelli**, résistant italien antifasciste réfugié à Toulouse, raconte son internement au camp du Récébédou. « *Un beau matin, de bonne heure, vers 4 ou 5 heures, on tape à la porte [...] Ouvrez ! Police ! J'ouvre, la police me met les menottes. Ils m'embarquent et j'arrive au commissariat. Je demande pourquoi je suis là. On me répond que c'est pour la sécurité de Pétain qui vient en visite à Toulouse. On m'a arrêté avec 4 ou 5 autres camarades, deux jours avant sa venue ; on nous a mis au camp du Récébédou. On était enfermés dans une baraque, comme des objets, sans rien manger ni boire. Ils nous ont relâchés deux jours après le passage de Pétain.* »

- **La police nationale.** Un secrétariat général pour la police est institué dès juillet 1941. La police nationale est créée en 1941 sous les ordres de René Bousquet. À Toulouse, les effectifs explosent : 945 personnes en mai 1942 ; 1100 à 1200 en 1944. La police française va faire preuve dans certains cas d'un « professionnalisme » exemplaire dans la traque des résistants comme les Brigades Spéciales à Paris. Elles dépendent de la Direction centrale des Renseignements généraux (RG) et travaillent en étroite collaboration avec les polices allemandes.

- **Les GMR** (groupes mobiles de réserve, aujourd'hui ce sont les CRS) sont créés en juillet 1941 et vont être employés dans la lutte contre les maquis en 1943 et 1944.

- **La gendarmerie.** Dans les zones rurales, les gendarmes connaissent bien la population. Certains couvrent parfois des actes de résistance mais c'est ce corps qui est toujours utilisé par les autorités de Vichy pour effectuer les rafles.

1



2



3

11

- **La Milice.** Cette organisation paramilitaire française, créée en janvier 1943, est placée sous l'autorité du gouvernement de Vichy et collabore avec les autorités nazies pour traquer les résistants et les personnes frappées par les persécutions raciales. Sa réputation est terrible. À partir de 1944, les Cours martiales\* de la Milice exercent une justice expéditive sans respect des principes habituels du droit. Sur Toulouse [illust. 3], comme ailleurs, les miliciens se livrent à des passages à tabac, sèment la peur, font pression sur la population et parfois assassinent sans raison. Maurice Sarraut, patron de *La Dépêche*, est tué le 2 décembre 1943, car il refuse de publier un texte sur la question juive. Dans les semaines qui précèdent la Libération, les miliciens haut-garonnais participent aux opérations contre les maquis de Rieumes, Betchat et Grenade avec l'occupant et aux incendies et pillages de certains villages, comme au Born, le 28 juin 1944. Des civils y sont exécutés.

- **La justice de Vichy.** Elle croule sous une avalanche de nouveaux crimes et délits. En 1942, des juridictions d'exception sont créées. Tribunaux spéciaux\* et sections spéciales\* jugent plus sévèrement les résistants. La cour martiale, mise en place en février 1944, condamne à mort des accusés jugés à huis clos. Le procès est expéditif et la sentence est exécutée immédiatement dans la cour de la prison Saint-Michel par un peloton de GMR. C'est le cas d'**Enzo Godéas** [illust. 4] membre de la 35<sup>e</sup> brigade et auteur de l'attentat contre le cinéma *Les Variétés* à Toulouse.

### • Les figures de la répression en Haute-Garonne.

- **Les préfets.** Cheneaux de Leyritz est préfet de 1940 à janvier 1944 (il est aussi préfet régional à partir de 1941). Il mène une véritable lutte, notamment contre les communistes. Il est remplacé pour les derniers mois par Sadon au rôle plus effacé. Bézagu est préfet de la Haute-Garonne de 1941 à 1944. Mais le véritable acteur local de la répression est l'intendant de police, normalement sous ses ordres.

- **Les intendants régionaux de police.** Plusieurs se succèdent, mais Roger Barthelet et surtout Pierre Marty ont particulièrement marqué l'histoire de la répression contre la Résistance en Haute-Garonne. On se souvient encore d'eux par leur sévérité et leur brutalité. Ils constituent des groupes composés de mauvais garçons, entre violence gratuite et pillage. L'équipe de Marty est surnommée « brigade sanglante ». Barthelet est spécialiste de l'infiltration dans les groupes de résistants et travaille en étroite collaboration avec la Milice et les Allemands.

### • Les armes répressives des nazis.

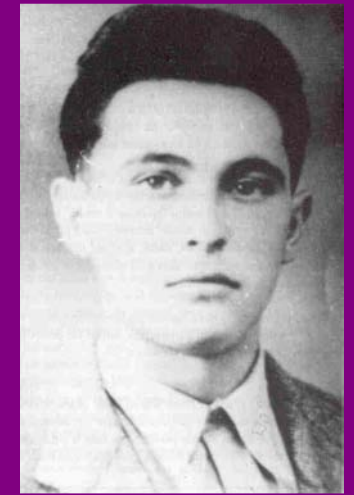
- **La Wehrmacht.** C'est l'armée allemande régulière. Les clauses de l'armistice prévoient qu'elle a un pouvoir de juridiction sur tous les habitants des territoires occupés (en parallèle de la justice française). Elle n'est pas censée intervenir contre la Résistance à la base mais le développement des maquis l'entraîne dans cette lutte. De plus, la *Wehrmacht* dispose d'une police militaire interne : la *Feldgendarmarie*\*. Elle participe aux actions menées par la Gestapo, tout comme certaines divisions de la SS (notamment celle de la Das Reich), véritable armée politique.

- **La Gestapo.** C'est la police secrète d'État du parti nazi. Cet instrument de terreur sert à liquider les adversaires du régime en Allemagne et dans les pays occupés. Elle est composée de policiers allemands mais aussi d'un nombre important d'agents français recrutés sur place [illust. 6]. À Toulouse, sur 51 agents de la Gestapo, seulement 23 sont allemands. Réputée pour son extrême violence, la Gestapo [illust. 5-Siège de la Gestapo à Toulouse] terrorise et torture. Elle emploie aussi des indics français qui livrent des informations et dénoncent.

3



4



5



6

# **LES ÉTAPES DE LA RÉPRESSION**

*(de 1940 à 1944)*

# 1. Les nazis et la répression en zone occupée

La répression a pris de multiples visages selon le contexte de la France occupée. Plus la Résistance est importante (en nombre et en actions), plus la répression se fait puissante. En résumé, on peut distinguer quatre phases :

- de juin 1940 à l'été 1941 : la répression passe essentiellement par la justice et les condamnations à mort autour desquelles s'organise une propagande par affiches.
- jusqu'à l'automne 1942 : la répression se durcit avec la généralisation et l'intensification de la Résistance.
- de décembre 1942 à septembre 1943 : les déportations sont privilégiées pour rendre la répression plus « discrète » et éviter ainsi de juger les résistants en France.
- jusqu'à la Libération : la déportation devient un phénomène de masse.

• **Les aspects de cette répression.** Dès 1940 et jusqu'au printemps 1942, le pouvoir de répression est détenu par le « commandement militaire en France ». Il possède notamment un service de contre-espionnage et de renseignements, l'*Abwehr*\*, qui traque les résistants. Par la suite, c'est la SS qui récupère les pouvoirs de police, ce qui facilite la répression. N'ayant pas de comptes à rendre, la Gestapo se passe de procès et jugements. La répression devient plus expéditive.

• **Premiers actes de résistance, première répression.** La Résistance connaît des débuts difficiles et lents : peu de moyens, peu d'effectifs. En zone occupée, elle est cependant plus précoce qu'en zone sud à cause de la présence allemande. Elle commence aussi bien par de la diffusion de tracts que par des actions ponctuelles contre les troupes d'occupation. Des individus isolés vont, par exemple, abattre en pleine rue des officiers ou soldats nazis. La répression est donc limitée puisque la Résistance est peu développée. Pour autant, les autorités vont très rapidement sanctionner les premières actions avec beaucoup de dureté. Arrestations de suspects, exécutions d'otages, condamnations symboliques... De juin 1940 à mai 1941, on dénombre 14 exécutions [illust. 1]. Elles sont annoncées par le biais d'avis placardés dans les rues [illust. 2]. La presse clandestine va être aussi la cible des premières mesures de répression. Elle va subir de lourdes pertes rapidement.

- **17 octobre 1940.** Ordonnance du préfet de police de Paris interdisant d'acheter une ronéo, de l'encre et du papier sans justification professionnelle.

- **26 novembre 1940.** Décret interdisant la vente sans autorisation d'appareils duplicateurs et de papier pour la fabrication de tracts ronéotypés.

- **27 mai 1941.** Suite à une grève dans le Nord de la France, de nombreux mineurs sont déportés, dont des jeunes. Ils sont les premiers déportés politiques français.

• **1941 : la politique des otages.** C'est pour contrecarrer notamment les attentats contre les officiers allemands que l'occupant met en place la politique des otages. Il s'agit de désigner des otages détenus dans les prisons françaises et de les exécuter pour venger les morts, intimider la population et

1



2



3



susciter la crainte chez les résistants eux-mêmes. Ce sont presque systématiquement des juifs et des communistes qui sont choisis. Les principales exécutions d'otages ont lieu le 22 octobre 1941 à Chateaubriand, à Nantes et à Paris (48 personnes), le 24 octobre à Souges près de Bordeaux (50 otages) et le 15 décembre (95 otages dont 70 au Mont-Valérien près de Paris et 25 en province).

• **Guy Môquet.** Il est le symbole de cette politique des otages [illust. 4]. Il fait partie des fusillés de Chateaubriand. Né à Paris le 26 avril 1924, militant aux jeunesses communistes, il abandonne le lycée après l'arrestation de son père, Prosper Môquet, interné d'abord en France puis en Algérie avec d'autres responsables communistes. Dès l'été 1940, il monte avec ses camarades des groupes d'impression, de distribution de tracts et de collage de papillons. Dénoncé, il est arrêté par la police française le 13 octobre 1940 et emprisonné à Frênes. Lorsqu'il est jugé en 1941, le seul chef d'accusation retenu contre lui est un poème adressé à son père. Finalement acquitté et libéré le 24 janvier 1941, il est cependant gardé au dépôt du Palais de Justice. Transféré comme interné administratif à la prison de la Santé puis à Clairvaux, il est envoyé en mai 1941 au camp de Choisel à Chateaubriand près de Nantes.

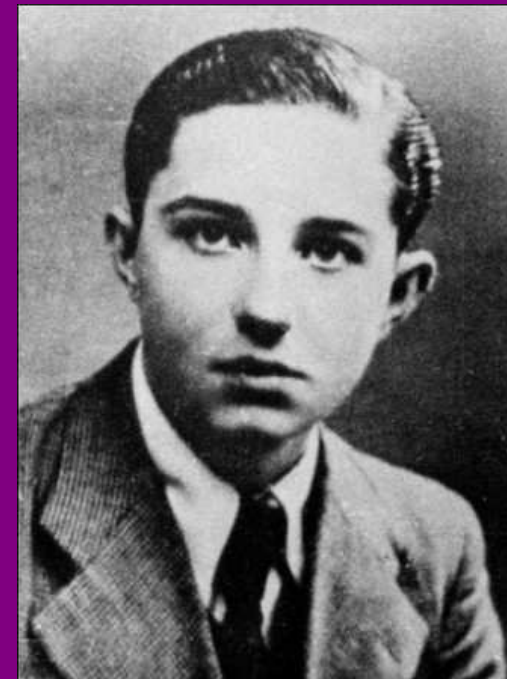
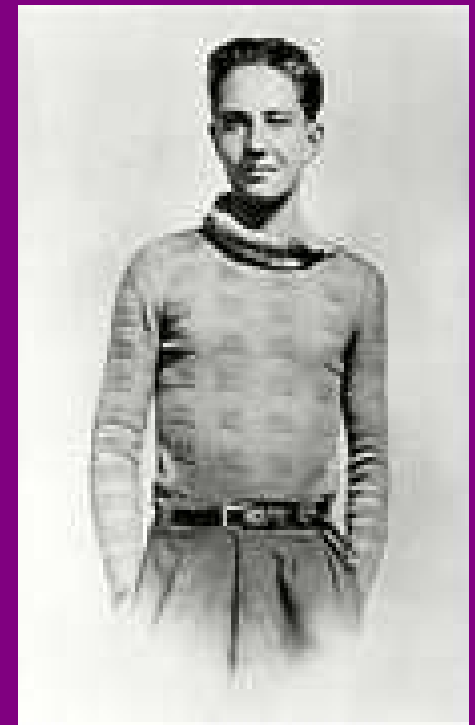
- **Pourquoi Môquet a-t-il été exécuté comme otage?** Karl Hotz, commandant des troupes d'occupation de la Loire inférieure (actuelle Loire-Atlantique), est assassiné à Nantes par trois jeunes résistants communistes le 20 octobre 1941. En représailles, Berlin ordonne la prise de 50 otages. Un « avis » annonce : « *En expiation de ce crime, j'ai ordonné préalablement de faire fusiller cinquante otages. Une récompense de quinze millions de francs est offerte à ceux qui permettront de découvrir les auteurs de l'exécution.* » Pour satisfaire à l'exigence de l'occupant, et faire pression sur la Résistance, le ministre de l'Intérieur du gouvernement de Pétain, Pierre Pucheu, choisit 48 otages communistes, « *pour éviter de laisser fusiller 50 bons Français* ». Sur cette liste, 16 prisonniers de Nantes, 5 au Mont Valérien à Paris, et 27 internés du camp de Chateaubriand, dont Guy Môquet, 17 ans, car son père, symbole et figure du communisme (il était député) est interné trop loin en Algérie. Les otages sont exécutés le lendemain.

• **7 décembre 1941 : le décret « Nuit et Brouillard ».** Ce décret « nacht und nebel » est instauré par les autorités nazies pour « la poursuite d'actes commis contre le Reich ». Il ordonne la déportation en Allemagne de tous les ennemis du Reich. Il est destiné à faire perdre toute trace des résistants arrêtés et s'applique notamment en France. Ils doivent disparaître dans le secret absolu. Cette mesure est prise car l'occupant estime que les peines capitales ne sont pas assez efficaces et qu'elles érigent les condamnés en martyrs.

• **8 août 1942.** Accord entre Karl Oberg (chef des services de sécurité du Reich en France), René Bousquet (secrétaire général de la police de Vichy) et Reynard Heydrich [illust. 3]. La police française doit livrer aux nazis tout inculpé ayant lutté contre les intérêts allemands.

• **18 décembre 1942.** Ordonnance « *Quiconque aura confectionné ou distribué des tracts sans y être autorisé, sera puni de la peine de travaux forcés et dans les cas particulièrement graves, de la peine de mort.* »

**Conseil de lecture :** sur le site internet du musée, rubrique « Savoir et comprendre » (dossiers thématiques), une publication sur Pierre Sémard, exécuté comme otage, est téléchargeable en ligne.



## 2. Vichy, un état policier : la répression en zone non occupée

Comme en zone occupée, la Résistance est faible au début, ce qui n'empêche pas le régime de Vichy de mettre en place ses propres moyens de répression. Le premier d'entre eux est de contrôler les personnes et les opinions. Aucune opposition n'est acceptée ; l'action répressive de Vichy s'accroît au fil du temps.

### • Premiers événements répressifs :

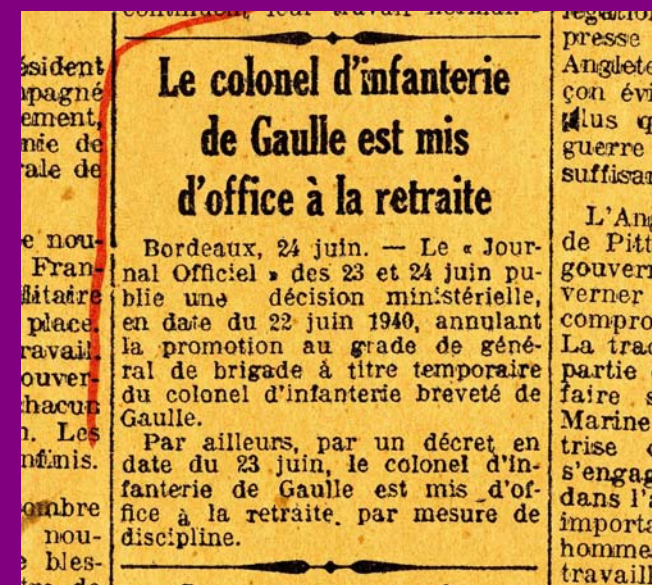
- **Fin juin 1940. Charles De Gaulle le dissident.** Alors que le maréchal Pétain annonce à la population son intention de demander l'armistice aux Allemands le 17 juin 1940, le général De Gaulle, alors sous-secrétaire d'État à la Guerre, part pour Londres. Le lendemain, le 18 juin, il lance son célèbre appel à la Résistance, exhortant les Français à continuer la lutte. Pourtant alors quasiment inconnu, De Gaulle inquiète le gouvernement qui décide de réagir immédiatement. Le 24 juin 1940, il est condamné par le Tribunal militaire de Toulouse à quatre ans de prison et 1000 francs d'amende, puis plus tard à la peine de mort [illust. 1 – *La France de Bordeaux et du Sud Ouest du 24 juin 1940*]. Ses biens sont confisqués le 2 août 1940.

- **Juillet 1940. 80 députés contre les pleins pouvoirs.** Ils sont les premières victimes de la répression du nouveau régime de Vichy. Lors du vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, 80 députés refusent de les lui accorder. Parmi eux, Léon Blum (ancien Président du Conseil sous la Front Populaire) et Vincent Auriol [illust. 2] (maire de Muret et député de la Haute-Garonne). Ces hommes deviennent suspects pour les autorités et sont placés sous surveillance policière. Immédiatement, Vincent Badie, député de l'Hérault, est convoqué par le préfet. Il lui est interdit de quitter la ville et d'exercer une activité politique. En septembre 1940, Auriol, Blum mais aussi Dormoy et Tanguy-Prigent sont emprisonnés pour une durée variable. Dormoy est même assassiné en juillet 1941.

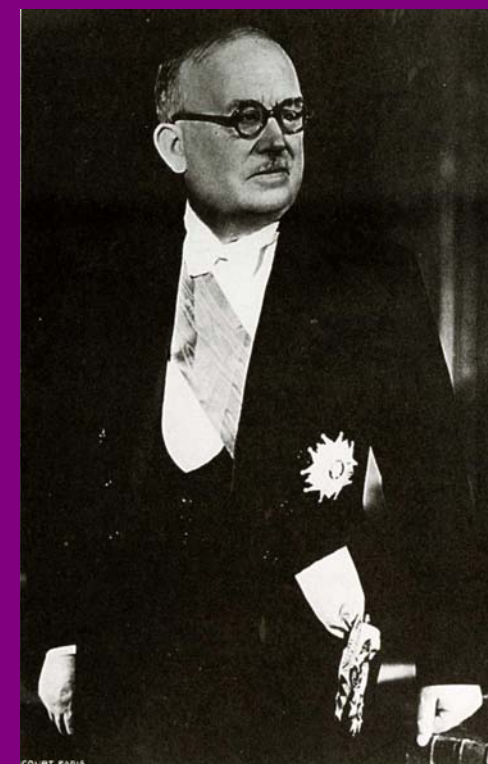
• **Les débuts de la répression vichyste (1940-1941).** Elle touche les communistes et les gaullistes dans un premier temps. Puis, le champ d'action du gouvernement s'élargit : tous les résistants sont concernés et notamment ceux qui sont juifs, étrangers et francs-maçons.

- **Une répression judiciaire.** Les résistants arrêtés en zone non occupée vont être d'abord frappés d'amendes ou de peines d'emprisonnement. Les exécutions et prises d'otages ne sont pas encore pratiquées par le régime de Vichy. Ce qui ne veut pas dire que cette justice soit clémente avec la Résistance. Par exemple, à Toulouse, le militant communiste Robert Caussat avait déjà été condamné en 1939 à un mois de prison pour diffusion de tracts. Le 19 mars 1941, le Tribunal militaire lui inflige à nouveau deux ans de prison pour propagande communiste. Ce même tribunal peut également prononcer des peines de travaux forcés. C'est le cas pour le groupe « Vive la liberté », composé d'étudiants toulousains, condamné en 1942 pour « *menées anarcho-communo-judéo-maçonniques* » ! La répression de la Résistance sous Vichy se télescope avec son idéologie d'exclusion.

1



2

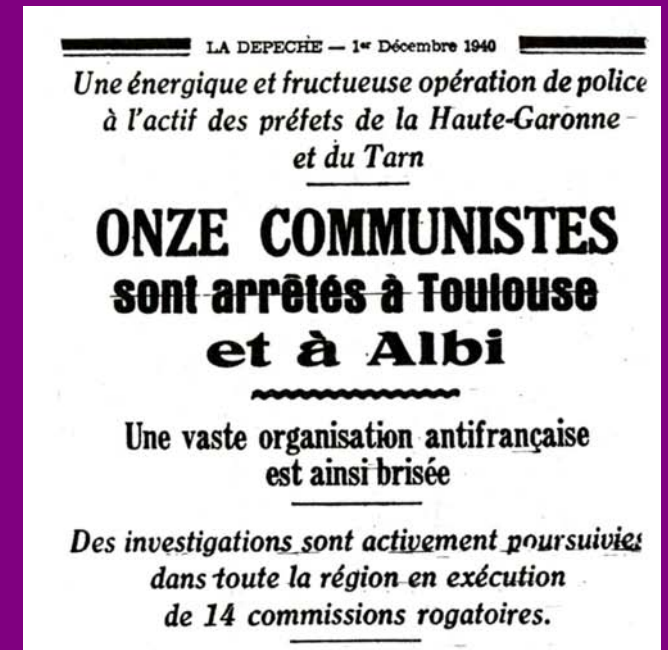


- **La répression anti-communiste.** Les communistes font partie de cette « Anti-France » à éliminer. Ils sont donc parmi les premiers à subir la répression de Vichy [illust. 3- *La Dépêche du 1<sup>er</sup> décembre 1940*]. Certains sont assignés à résidence, d'autres emprisonnés par simple arrêté préfectoral. À Toulouse, le premier acte de résistance recensé est l'œuvre de résistants communistes : le 5 novembre 1940, quelques jeunes lancent des tracts sur le cortège du maréchal Pétain alors en visite officielle. Ils sont arrêtés et jugés.

• **Exemple d'un premier réseau démantelé : Le réseau Bertaux.** Ce groupe est né au printemps 1941 et est constitué d'une quinzaine de personnes dont **Pierre Bertaux**, l'un des initiateurs. Ce réseau est le premier en région toulousaine de cette envergure. Il a pour but d'établir un contact avec Londres, de récolter des renseignements, de participer aux évasions clandestines par les Pyrénées, de réunir armes et matériel. Le groupe « Bertaux » bénéficie de plusieurs parachutages venant d'Angleterre à l'automne 1941. Mais l'un des membres est suivi par la police après un parachutage et arrêté en novembre 1941. Le réseau tombe, certains en réchappent mais les deux figures emblématiques du réseau, Pierre Bertaux [illust. 4] et **Jean Cassou**, sont pris, enfermés à la prison Furgole et mis au secret. L'instruction dure de décembre 1941 à juillet 1942. Des peines de prison et de travaux forcés sont prononcées. Cassou et Bertaux sont libérés respectivement en juin et décembre 1943.

Le régime de Vichy s'en tient donc là pour l'instant en zone non occupée : la répression passe essentiellement par ces peines de prison ou travaux forcés. Mais il ne faut pas oublier qu'en zone occupée, Vichy traque et livre les résistants aux nazis. La situation change cependant avec l'arrivée des Allemands en zone sud, en novembre 1942.

3



4



### 3. L'invasion de la zone non occupée : un tournant

- **8 novembre 1942.** Les Alliés débarquent en Afrique du Nord. Hitler réagit immédiatement : pour lui, la menace d'un débarquement sur les côtes méditerranéennes grandit. Il utilise ce prétexte pour contrôler l'ensemble du territoire français.
- **11 novembre 1942.** L'armée allemande envahit la zone non occupée. Les blindés défilent dans les rues de Toulouse [illust. 1]. C'est un coup dur pour les Français, notamment pour ceux de la zone sud qui se croyaient à l'abri. Le gouvernement de Pétain montre sa faiblesse et prouve qu'il est loin d'être le maître chez lui. Malgré tout, les administrations de Vichy sont maintenues, ménageant ainsi l'opinion publique, mais ce sont bien les services nazis qui décident et contrôlent tout.

*Annnonce du préfet régional de Toulouse, Cheneaux de Leyritz (11 novembre 1942) : « Des troupes allemandes arriveront à Toulouse et dans les départements de la région dans le courant de la journée. Je demande à la population d'observer le calme absolu. [...] Tout acte contraire à l'ordre sera impitoyablement réprimé. »*

- **L'ennemi omniprésent au quotidien.** Pour les Haut-garonnais, le choc de cette invasion est rude. Dès leur arrivée, les Allemands s'installent. Visiblement, physiquement, ils sont partout [illust. 2]. La Gestapo s'établit à l'hôtel de l'Ours Blanc puis rue Maignac, la *Wehrmacht* se trouve rue d'Alsace au Grand Hôtel de la Poste, le Consulat général occupe le Grand Hôtel rue de Metz. Si au début, les troupes d'occupation font preuve de modération, la situation se dégrade très vite. La présence allemande, au-delà de l'humiliation qu'elle suscite, oblige la population à faire de nombreux sacrifices.
- **Conséquences pour les résistants.** En zone occupée, la répression se fait chaque jour plus dure. Mais le contexte change surtout pour les résistants de la zone non occupée, confrontés jusqu'alors « seulement » à la police de Vichy. L'ennemi n'est plus le même, ses armes également. La surveillance policière et la répression s'intensifient. L'étau se resserre avec la traque de la Gestapo. Ceux qui avaient pu échapper à la répression de Vichy sont plus que jamais en danger. Beaucoup d'entre eux choisissent la clandestinité ou décident de rejoindre l'Angleterre. Au sud de la Haute-Garonne, le long de la frontière espagnole, les nazis instaurent une « zone réservée des Pyrénées », normalement inaccessible, qu'ils surveillent eux-mêmes [illust. 3]. Pour circuler, les laissez-passer sont obligatoires, les contrôles sont quotidiens et nombreux.

- **Vers une radicalisation du régime de Vichy.** Il devient une terrible machine à réprimer en parallèle à la montée en puissance de la répression nazie et se transforme progressivement en un véritable État policier. La répression et l'exclusion ne cessent de prendre de l'ampleur.
  - **Pourquoi ?** Pierre Laval revient au pouvoir en avril 1942 et le régime se durcit. Les acharnés de la collaboration veulent un engagement plus fort aux côtés des nazis. Pétain s'efface de plus en plus et Laval s'oriente alors vers une répression dont la férocité s'accroît après l'automne 1943. Rejeté par



l'immense majorité des Français, le régime ne peut développer son action que dans deux domaines : la propagande et la répression. C'est à cette époque, que sont créés, pour soutenir justement cette politique, les tribunaux d'exception, les cours martiales et la Milice.

### • Chronologie d'une répression toujours plus forte (Toulouse et sa région).

- **Décembre 1942.** La Gestapo commence à arrêter des gens soupçonnés d'appartenir à la Résistance.

- **Jusqu'en mars 1943,** les arrestations sont peu nombreuses malgré quelques actions spectaculaires. La répression allemande commence à prendre de l'ampleur.

- **De mars à décembre 1943,** le nombre d'interpellations augmente grâce à l'efficacité de la Gestapo et à l'aide des miliciens, dénonciateurs et autres indics ou agents français **[Avis d'exécution publié dans *La Dépêche* le 13 novembre 1943-illust. 5]**. Le 19 octobre, la police de Vichy arrête plusieurs membres de l'état-major régional de l'Armée Secrète (AS), impasse Saint-Aubin à Toulouse.

- **Mars 1943. Mendel Langer [illust. 4]**, chef de la 35<sup>e</sup> Brigade FTP-MOI, est condamné à mort pour détention et transport d'explosifs par le tribunal spécial de la Cour d'appel de Toulouse.

- **Juin 1943.** Le docteur **Maurice Dide**, spécialiste des évasions vers l'Espagne, est arrêté et déporté.

- **À partir de décembre 1943.** À Toulouse, les actions de la police allemande et française atteignent un rythme très élevé. Vastes coups de filet, démantèlement de réseaux, opérations d'envergure, interrogatoires, tortures, condamnations et déportations se multiplient. La police et la Gestapo contrôlent, surveillent, perquisitionnent, filent, piègent les résistants. Des figures incontournables de la résistance toulousaine tombent.

- **Décembre 1943. Les époux Mongelard** sont dénoncés et déportés. Leur hôtel, près de la place du Capitole, servait de lieu d'accueil et de transit pour les personnes qui voulaient quitter le pays.

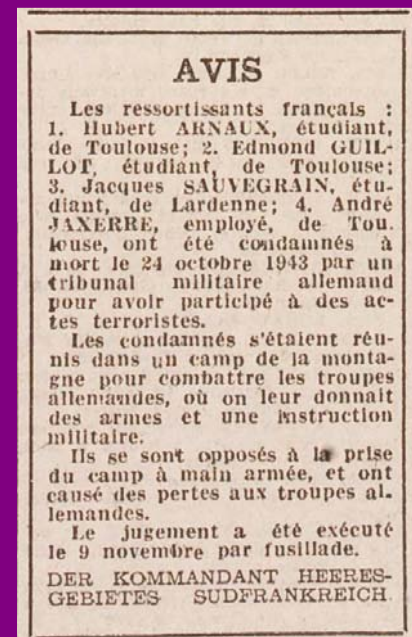
- **Nuit du 13 au 14 décembre 1943.** Arrestation de François Verdier, chef régional de la Résistance. Il est exécuté en forêt de Bouconne le 27 janvier 1944. C'est un coup d'arrêt pour la Résistance locale.

- **4 février 1944.** La Gestapo arrête les frères Lion, imprimeur de la Résistance, à leur atelier ainsi que les résistants **Adolphe Coll [illust. 6]** et **Maurice Fonvieille [illust. 7]**, venus récupérer des journaux clandestins.

- **24 février 1944.** Suite à ce coup de filet, la Gestapo remonte jusqu'au chef, Raymond Naves, et l'arrête. Sylvain Dauriac et Marcel Patez, sont aussi interpellés le même jour.



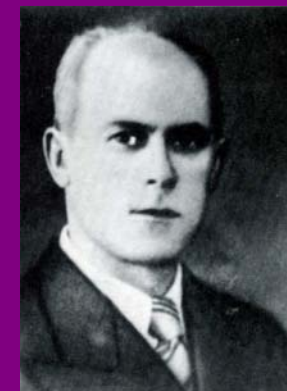
4



5



6



7

#### À découvrir dans les « Annexes »:

- le récit du piège tendu aux résistants dans l'atelier des frères Lion.
- François Verdier et « L'opération de Minuit ».
- l'histoire des époux Achiary, unis dans la Résistance.

## 4. La spirale de la répression (printemps-été 44)

La Résistance monte en puissance : ses actions se multiplient et se durcissent (attentats, sabotages etc.) ; ses rangs grossissent notamment depuis l'instauration du STO\*.

Beaucoup de jeunes refusent de partir travailler en Allemagne et se tournent vers la Résistance. Les maquis se créent et se multiplient. En réponse, la répression est de plus en plus impitoyable. Mais, au printemps et surtout à l'été 1944, les événements vont faire basculer le pays dans une spirale de violence sans précédent. La Haute-Garonne et sa population paient un très lourd tribut lors de cette période.

• **Les raisons de ce déchaînement de violence.** Les trois derniers mois d'occupation sont sans doute le pire moment de cette période en Haute-Garonne. Le printemps 1944, s'il est d'un côté synonyme d'espoir car la Libération est proche, est aussi celui de la furie nazie. Dès le mois de mai 1944, les actions de la Résistance s'intensifient en Haute-Garonne. Le débarquement allié du 6 juin en Normandie accentue le phénomène, donnant le signal d'une « levée en masse » de la Résistance, qui déclenche une véritable guérilla destinée à désorganiser les transports et à susciter, en ville comme dans les campagnes, un climat d'insécurité pour l'ennemi. Les sabotages ne se comptent plus [illust. 1], relayant les bombardements alliés qui ont lieu sur Toulouse les 5 et 6 avril, puis le 2 mai et sur Franczal le 12 août. Les routes secondaires sont coupées, et les Allemands ne contrôlent plus que les axes principaux du département.

• **Des combats souvent inégaux.** Maquisards et troupes d'occupation s'affrontent à Saint-Lys le 12 juin 1944, ou à Meilhan dans le Gers, près de l'Isle-en-Dodon, le 7 juillet. Mais ces maquis sont peu armés, formés à la hâte, et parfois situés dans des lieux difficiles à défendre.

• **Le prix à payer pour la liberté.** L'insécurité se généralise comme les représailles contre les Résistants. Les Allemands et leurs complices de la Milice cherchent par tous les moyens à reprendre le contrôle de la situation. Le haut commandement nazi décide de mettre en place des mesures énergiques afin d'assurer le contrôle des communications et de réduire les principaux foyers de résistance. Les arrestations et exécutions se succèdent, obligeant certains chefs, comme **Jean-Pierre Vernant** [illust. 2], à se cacher pendant quelques jours.

- **2 juin. Achille Viadieu**, membre important du réseau Morhange, est abattu à Toulouse.

- **8 juin.** Le capitaine **Pélissier** est tué lors d'une mission dans le Lot.

- **13 juin. Jean-Louis Bazerque**, passeur, est assassiné à Larroque.

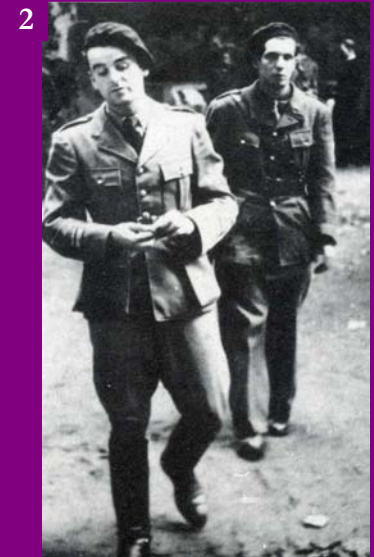
- **28 juin.** René Vaisse [illust. 3] et Bernard Méric sont fusillés. Ces deux jeunes résistants sont

dénoncés puis arrêtés et exécutés à Toulouse avec trois autres camarades alors qu'ils récupèrent des armes dans un dépôt.

- **11 juillet. Marcel Taillandier**, chef du réseau Morhange, meurt lors d'un contrôle allemand qui tourne mal à Saint-Martin-du-Touch.



1



2



3

• **Le bois de la Reulle (Castelmaurou).** En cette fin d'occupation, ce bois devient un lieu d'exécution pour les Allemands. Le 27 juin 1944 notamment, 15 résistants y ont été fusillés dont **Claude Charvet [illust. 4]**, un élève du Lycée de garçons de Toulouse. Il était l'adjoint du chef régional des maquis et a été arrêté par la Gestapo le 26 mai. Jacques Soldevilla a, lui, plus de chance. Détenu depuis le 15 mai 1944, il est extrait de sa cellule pour être exécuté à Castelmaurou. Blessé, il arrive pourtant à s'échapper alors qu'il est en train de creuser sa tombe !

• **La population civile prise pour cible.** L'ordre est aussi donné d'agir contre les populations des villages de la région, suspectées d'aider les résistants locaux. Ainsi, Marsoulas (Haute-Garonne) [illust. 5] ou Betchat (Ariège), deux communes tranquilles, sont attaquées le 10 juin 1944 par la division SS Das Reich. Elle massacre les habitants, pille et incendie les maisons, comme à Oradour-sur-Glane, le même jour. Le 6 juillet, la Gestapo investit le village de Buzet-sur-Tarn pour arrêter, torturer et exécuter dix civils dénoncés par un indic français. C'est une violence arbitraire qui s'abat. Le 20 août, alors que Toulouse est libérée, 19 habitants de Villaudric sont fusillés devant le café du village.

• **Dans le Comminges...** Le 3 août dans la région de Milhas, 28 personnes sont prises en otages par les Allemands et amenées à Lannemezan puis finalement relâchées. À Boulogne-sur-Gesse, le 17 août, 34 otages sont là encore fait prisonniers puis miraculeusement libérés deux jours plus tard après l'intervention du sous-préfet.

• **Les déportations continuent.** Les Allemands savent qu'ils ont perdu la guerre. Pourtant, des trains partent encore depuis la France vers les camps. Le dernier convoi de déportés politiques quitte Compiègne le 18 août (Paris est libéré le 25). Depuis Toulouse, les derniers déportés sont partis le 30 juillet. Parmi, ces ultimes convois, il en est un qui a particulièrement marqué l'histoire de la déportation politique, celui du « Train Fantôme ».

• **Les derniers drames de la répression.** À l'heure de la Libération, au moins 54 détenus de la prison Saint-Michel sont amenés le 17 août 1944 par camions en bordure de la forêt de Buzet-sur-Tarn. Les prisonniers sont fusillés par des soldats de la *Wehrmacht* et leurs corps sont brûlés. Il semblerait que les Allemands et leurs complices français aient voulu se débarrasser de témoins compromettants au moment de leur fuite. Le 18, **Jacques Guillemin-Tarayre [illust. 6]**, désigné pour diriger le journal *La République* dans l'après-guerre, est assassiné par des miliciens acharnés. Jusqu'au bout, les résistants sont poursuivis, traqués et visés par une répression toujours plus féroce.



4



5



6

**Faire un tour dans les « Annexes » :**

- pour découvrir l'histoire du « Train Fantôme ».
- pour lire l'histoire du village martyr de Marsoulas.
- pour connaître le parcours sanglant de la division Das Reich.
- pour apprendre le sort de Jacques et d'Hubert, fusillés à Bordelongue.

# **RÉACTIONS ET ATTITUDES FACE À LA RÉPRESSION**



# 1. La propagande officielle

Pour les nazis et Vichy, la répression est légitime car ils considèrent les résistants comme des hors-la-loi. La propagande sert à démontrer que les mesures prises sont justes.

- « **Terroristes** ». À l'époque, le mot de « résistant » n'est pas utilisé. Pour la propagande, la presse collaborationniste et les journaux soumis à la censure, ce sont des « terroristes », des « tueurs », des « bandits ». Une guerre des mots s'installe : on veut dénigrer les actions de la Résistance, et persuader la population qu'il ne faut pas la soutenir car, justement, ces « terroristes » s'en prennent aux civils, aux innocents. Or, si des personnes ont pu être victimes d'attentats de la Résistance, son objectif est d'abord de frapper l'ennemi, de protéger la population et de la faire adhérer à sa cause.

- **L'Affiche rouge.** Placardée dans les rues au printemps 1944, cette affiche de propagande nazie reproduit les visages des 10 membres du groupe FTP-MOI Manouchian. Ces résistants sont présentés comme des dangereux meurtriers. Cette affiche, construite de toutes pièces, est aussi diffusée sous forme de tracts [illust. 1-verso du tract]. Enfin, un film d'actualités est montré dans les salles de cinéma. Il met en scène ces dix hommes, les armes à la main, responsables de nombreux forfaits. La propagande les surnomme d'ailleurs « l'armée du crime ».

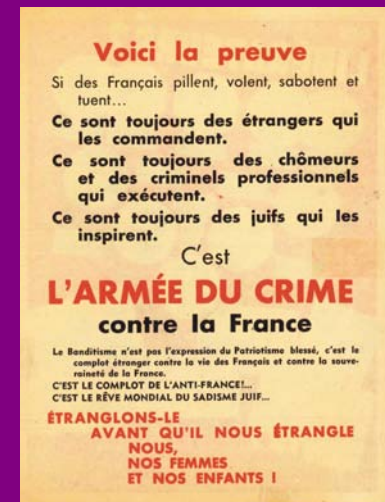
- **Les avis d'exécution.** Ces affiches rouges ou jaunes bordées de noir sont placardées sur les murs pour annoncer les exécutions de résistants, les otages pris et les menaces de représailles. Elles servent à dissuader, à faire peur. Mais à la longue, elles sont inefficaces. Elles font des résistants exécutés des martyrs ; certaines sont lacérées ou recouvertes d'inscriptions, actes qui sont d'ailleurs à leur tour très vite réprimés.

- **Les procès « spectacles ».** Pour tenter de frapper les esprits et d'intimider population et résistants, les autorités répressives mettent en scène certains procès.

- **procès « Maison de la Chimie ».** Le 7 avril 1942, les nazis organisent un procès spectaculaire contre 27 jeunes communistes à la Maison de la Chimie. Ils appartiennent aux « bataillons de la Jeunesse » et ont été arrêtés par la police française puis livrés aux Allemands. Des avocats leur sont commis d'office pour ce simulacre de justice. Une caméra est présente. Le résumé du procès est ensuite projeté dans les salles de cinéma avant le film. Les détenus sont condamnés à mort et fusillés au Mont-Valérien, la seule femme du groupe est décapitée. L'un d'entre eux tire la langue à la caméra, comme un dernier défi lancé à ses bourreaux [illust. 2].

- **Les affiches sur la police.** En créant la police nationale, Vichy a besoin d'hommes et la propagande sert également à recruter. Pour rendre attractif le métier, on présente le policier comme un homme fort et sportif dans un uniforme que l'on veut prestigieux [illust. 3]. Cela permet aussi de montrer que Vichy a une police d'élite, faite de « bons Français ».

**Pour info :** retrouvez dans la partie « Annexes » l'analyse détaillée de l'Affiche rouge et de l'article sur l'exécution de Mendel Langer.

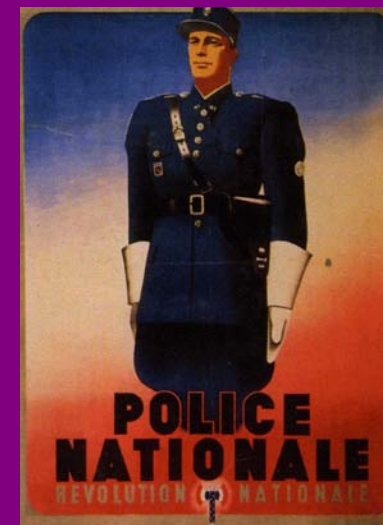


1

2



3



## 2. La population civile : entre solidarité et peur des représailles

• **Position de la population face à la répression.** Au début, les Français, s'ils n'approuvent pas les mesures répressives, préfèrent détourner le regard. La passivité est de mise pour une population surtout préoccupée par les difficultés quotidiennes. De plus, beaucoup n'approuvent pas les exécutions de soldats allemands car les représailles peuvent toucher les civils par la suite. Le cycle infernal « attentats-répression/répression-attentats » (les résistants vengent leurs camarades tués par les nazis) fait peur et certaines actions peuvent être mal comprises (notamment à cause de la propagande). Mais plus le temps passe, plus les Français prennent conscience de la politique de collaboration du gouvernement de Vichy. Fin 1942-début 1943, l'opinion publique devient clairement hostile aux Allemands. Leur violence finit par provoquer un sentiment de rejet.

• **Pression psychologique.** Les autorités répressives n'hésitent pas à menacer la population de représailles si elle venait à aider la Résistance [illust. 1]. Voilà pourquoi les nazis tentent de marquer durablement les esprits avec des actes symboliques. René Vidal [illust. 2], membre du réseau Morhange à Toulouse et policier, est arrêté puis pendu dans la commune de Calmont. Son corps est exposé sur la place du village pendant quatre jours avec la pancarte suivante : « *Je suis un déserteur de la police française et j'ai combattu avec les terroristes.* » Les nazis interdisent de toucher au corps. On peut imaginer qu'un tel spectacle dissuade certaines personnes de vouloir s'engager dans la Résistance ou de la soutenir. Par la suite, les exactions lors du printemps et de l'été 1944 commises par les troupes d'occupation qui massacrent et tuent des civils sans raison dans certains villages, vont être un grand choc. D'autant plus grand que ces crimes sont souvent les rares contacts que les villageois aient pu avoir avec l'occupant.

• **Quand la répression frappe une famille.** Elle apprend souvent l'exécution d'un fils, d'un mari ou d'un père, par la presse ou par les avis. Si le condamné a adressé une dernière lettre, elle ne parvient aux proches que quelques jours voire quelques semaines après. Son contenu est, en effet, soumis à la censure. Une série d'interdictions est imposée à la famille : rassemblements ou manifestations d'hommage, diffusion de la dernière lettre, pose d'une plaque ou d'un nom sur la tombe etc. De plus, ne pas savoir ce qu'est devenu ce parent est aussi difficile à vivre. Pour certains, la Libération permet de comprendre ce qui est arrivé au résistant, mais d'autres ne sauront jamais. Enfin, les conséquences de la répression se font sentir aussi dans les années d'après-guerre. Les déportés survivants des camps [illust. 3] ont de grandes difficultés à se réadapter au quotidien, à faire comprendre l'horreur de l'expérience vécue à des familles souvent démunies face à leur mal-être, ou parfois indifférentes à leur récit.

### Dans les « Annexes » :

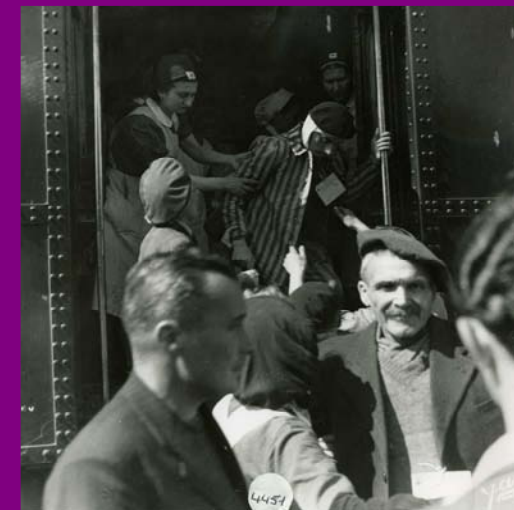
- lire les lettres de fusillés.
- l'extrait de *Carte d'identité. Récit d'occupation* de Roland Dorgelès.



1



2



3

### 3. Quand la Résistance fait face à la répression

- **La prison.** Promiscuité, entassement, manque de nourriture, privation de libertés... Les résistants doivent trouver en eux les ressources pour supporter les épreuves de la répression. Mais la prison n'est rien face aux camps de concentration. Car, en prison, on est encore en France, on peut recevoir des nouvelles et des colis de sa famille, savoir ce qui se passe à l'extérieur. Pour témoigner de ce qu'ils vivent, certains résistants créent. François Verdier dessine sa cellule [illust. 1] et Jean Cassou écrit de mémoire *33 sonnets composés au secret* pendant sa détention. Enfin, certains ne peuvent se résoudre à l'enfermement et continuent la lutte. Albert Braun s'évade de la prison Furgole le 31 juillet 1943 après avoir creusé pendant des semaines les poutres de chêne du plafond à l'aide d'un couteau. Accédant ainsi au grenier, il passe par le toit et, aidé de deux camarades, disparaît dans la nuit. Enfin, des mutineries éclatent dans certaines prisons comme à Eysses (Lot-et-Garonne) le 19 février 1944.

- **Menacer.** La répression n'est pas une fatalité et les résistants la combattent. Ils envoient des lettres et des tracts de menaces aux collaborateurs [illust. 2] à partir de l'automne 1943. Parfois, le destinataire va trouver dans sa boîte aux lettres un cercueil ! Ce sont des sommations, des avertissements avant d'exécuter ces menaces. Une guerre psychologique se met en place : à leur tour, les résistants font pression sur leurs adversaires.

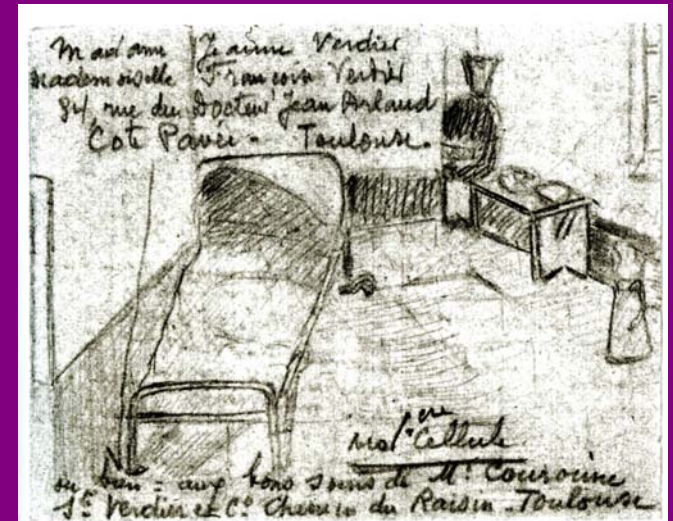
- **Venger ceux qui sont tombés.** Les résistants rendent coup pour coup aux autorités répressives. Entre août 1943 et mai 1944, 5 miliciens sont abattus par la Résistance en Haute-Garonne. Après la mort de René Vidal, pendu à Calmont, les autres membres du réseau Morhange exécutent deux collaborateurs. Sur l'un des corps, l'inscription « *Je suis un traître à mon pays. J'ai vendu des patriotes. Réseau Morhange* » est mis en évidence.

- **La répression à travers les tracts et les journaux clandestins.** La Résistance tente de sensibiliser la population à la répression qu'elle subit en la dénonçant dans ses tracts [illust. 3] ou ses journaux clandestins (voir dans les « Annexes », l'article de *Combat* sur **Hubert Arnaud**, fusillé à Toulouse). La presse de la France Libre, celle des résistants ayant rejoint De Gaulle et continuant la lutte hors de France, s'en fait également l'écho.

- **Les évasions par les Pyrénées.** Les résistants démasqués sont contraints de fuir le pays. La Résistance développe des réseaux de solidarité leur permettant de s'enfuir. C'est l'une des grandes spécificités de la Résistance de notre région grâce à sa proximité géographique avec les Pyrénées et l'Espagne. Le réseau « Françoise », dirigé par **Marie-Louise Dissart**, contribue notamment à ces évasions.

**Pour info :** retrouvez dans la partie « Annexes »

- l'histoire de la vengeance de la 35<sup>e</sup> brigade après la mort de Mendel Langer,
- le poème de Marianne Cohn,
- deux lettres d'avertissement de la Résistance aux collaborateurs.

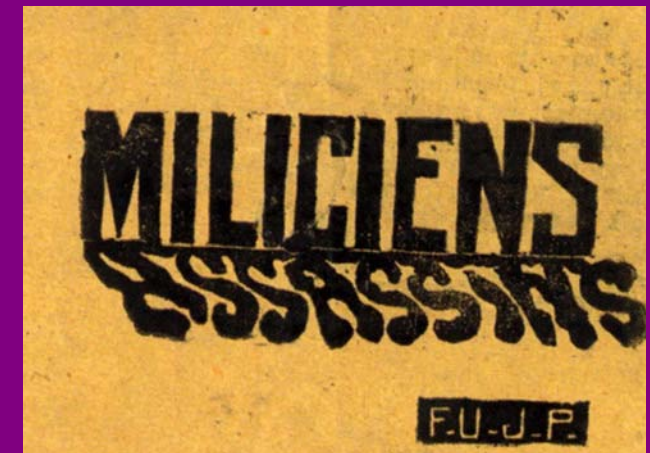


1

2



3



# MÉMOIRES DE LA RÉPRESSION

# 1. La Libération et l'après-guerre

Toulouse est libérée le 19 août 1944, Paris le 25. Immédiatement, en parallèle avec les fêtes de la Libération, des cérémonies rendent hommage aux victimes de la répression.

- **La Haute-Garonne pleure ses morts.** Le 23 août 1944, Toulouse enterre les résistants tombés lors des combats de la Libération. Une foule importante se réunit sur le parvis de la cathédrale Saint-Étienne. Les nouveaux responsables politiques, issus de la Résistance comme **Ravanel**, Bertaux et **Carovis**, rendent hommage officiellement aux défunts lors d'une cérémonie aux Monuments aux morts [illust. 1]. Dans les mois suivants, des monuments et stèles sont rapidement érigés comme à Buzet-sur-Tarn [illust. 4].

- **L'épuration\***. À Toulouse comme partout en France, miliciens et collaborateurs sont arrêtés [illust. 2]. L'épuration est un passage obligé après quatre ans de souffrances et de privations. Elle est aussi le résultat d'une répression toujours plus atroce. Les rancœurs se déchaînent, on assiste à de nombreuses exécutions sommaires avant la mise en place d'une Cour martiale puis d'un Tribunal militaire pour encadrer cette épuration. Marty, l'intendant de police, est reconnu coupable de multiples exactions [illust. 3]. Condamné à mort par la Cour de justice de Toulouse, il est exécuté en juillet 1949.

- **La Commission d'enquête des crimes de guerre.** Le 14 octobre 1944, le gouvernement provisoire de la République Française crée la « délégation régionale du service de recherches de crimes de guerre ennemis », dépendant du ministère de la Justice. Cette Commission cherche à établir tous les manquements aux lois de la guerre qui ont eu lieu durant l'Occupation en France. Le but est de trouver et poursuivre les responsables des crimes de guerre. Le gouvernement provisoire veut établir avec cette Commission un bilan rigoureux et irréfutable des atrocités commises par l'ennemi nazi. Mais au-delà, on veut aussi faire connaître à l'opinion publique l'étendue des horreurs perpétrées. En 1946, cette Commission cesse ses activités. Pourtant, pour diverses raisons, relativement peu de criminels identifiés seront jugés.

- **Les procès.** Celui de Nuremberg est bien sûr le plus connu et condamne les principaux responsables nazis. Il instaure également deux notions fondamentales du droit international : le crime de guerre et surtout le crime contre l'humanité. En France, des procès se sont tenus pour juger collaborateurs et représentants nazis mais beaucoup d'entre eux restent impunis.

- **Procès Barbie.** Membre éminent de la Gestapo, Klaus Barbie est surnommé le « boucher de Lyon » à cause de sa férocité lors des interrogatoires. Il ordonne près de 10 000 arrestations et dirige notamment celle de Jean Moulin en 1943. Réfugié en Bolivie après la guerre, il est extradé vers la France pour y être jugé en 1983. Il est condamné à perpétuité pour crime contre l'Humanité.

- **Paul Touvier.** Chef régional de la Milice à Lyon, il est condamné à mort par contumace dès 1946 alors qu'il est en fuite. Arrêté en 1947, il réussit à s'évader avant son exécution ; sa cavale dure plus de 40 ans grâce à de nombreux soutiens, dans des couvents tenus par des catholiques intégristes. Il obtient la grâce présidentielle en 1971 mais il est malgré tout arrêté en 1989. Rejugé, il est le premier Français condamné pour crimes contre l'Humanité en 1994. Il meurt à la prison de Fresnes en 1996.



1



2



3



4

## 2. La mémoire au fil des rues

Marquer les villes des noms de résistants, ponctuer le paysage environnant d'une stèle commémorative est un acte symbolique. Dans l'immédiat d'après-guerre, il s'agit de poser ces résistants en héros, voire en martyrs. On reconstruit l'identité du pays autour de l'idée d'une France unanimement résistante. Au-delà des Collaborateurs, les Français tentent de se réconcilier autour des souffrances engendrées par la répression et l'occupation.

### • Deux exemples de lieux de mémoire nationaux.

- **Le Mont-Valérien** est une forteresse en région parisienne, utilisée comme prison. On estime que plus d'un millier d'otages et de résistants a été exécuté de 1941 à 1944. Un Mémorial de la France combattante est inauguré le 18 juin 1960 par le général De Gaulle en l'honneur de tous les morts de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, il reste le symbole des résistants fusillés.

- **Oradour-sur-Glane.** Dans l'après-guerre, ce village massacré devient, quant à lui, le symbole des souffrances subies par les populations civiles pendant l'Occupation. Un timbre est même édité en 1945 pour commémorer l'anniversaire de sa destruction. Le général De Gaulle décide de ne pas faire reconstruire le village sur ses ruines mais à côté, pour qu'éternellement on se souvienne des atrocités commises. Un centre de la mémoire a été inauguré en 1999 alors qu'Oradour est consacré par Jacques Chirac « village martyr ». Ce lieu de recueillement est donc toujours conservé en état de ruines depuis le 10 juin 1944 et est aujourd'hui un lieu de pèlerinage [illust. 1]. Marcher à travers les rues d'Oradour est d'ailleurs très impressionnant et émouvant.

### • En Haute-Garonne.

- **Toulouse.** Dès la Libération, en 1944, la municipalité baptise pour la première fois une voie d'un nom en lien avec la Résistance. Aujourd'hui, plus de 150 rues (ou autres) rappellent un résistant, et dans une moindre mesure, une résistante. La majorité de ces rues rend hommage à l'histoire locale. À la gare Matabiau, on peut ainsi trouver une plaque pour les cheminots tombés lors des combats de la Libération. Le commissariat de police commémore aussi les policiers résistants. Les prisons Saint-Michel et Furgole rappellent aussi ceux qui ont été frappés par la répression. Les lieux de mémoire sont très nombreux sur Toulouse.

- **Le Monument à la gloire de la Résistance (Toulouse).** Il est volontairement situé en face de l'ancien siège de la Gestapo à Toulouse. Inauguré en 1971, il est composé d'une crypte qui évoque justement la répression à l'encontre de la Résistance. Le visiteur est invité à suivre un escalier et à descendre dans l'obscurité, plongeant ainsi dans l'atmosphère des années noires. Ce souterrain débouche dans le Jardin des plantes face aux bustes de Jean Moulin et Jean Cassou. C'est là que se déroulent aujourd'hui toutes les cérémonies commémoratives à Toulouse.

- **Dans le reste du département.** De très nombreux monuments et stèles ont été érigés à Bordelongue, Marsoulas, au bois de la Reule et bien sûr en forêt de Bouconne [illust. 2] où une cérémonie d'hommage à François Verdier est organisée chaque année, le dernier dimanche de janvier. Les lieux de mémoire haut-garonnais sont multiples et bien vivants grâce aux associations.

1



2

# Conclusion

Il est très difficile, voire impossible, de déterminer avec précision combien d'hommes et de femmes ont été victimes de la répression. On estime qu'environ **35 000 ont été tués pour des faits de résistance sous l'Occupation** en France et **86 000 résistant(es) français ou étrangers ont été déporté(e)s**. En Haute-Garonne, le bilan est lourd : **617 personnes exécutées, 1370 déportées (dont 1068 à Toulouse), 416 internées**.

Aujourd'hui, l'histoire de cette répression contre la Résistance est présente dans notre quotidien sous diverses formes. Les commémorations sont toujours nombreuses, essentiellement grâce aux associations qui entretiennent la mémoire des victimes de la répression et la transmettent. Ces associations sont composées pour beaucoup de résistants et d'enfants de résistants. Qui prendra le relais quand ces personnes ne seront plus là ? Comment vivra la mémoire des victimes de la répression, et plus largement de la déportation et de la Résistance ? Le Concours, à travers la mise à l'honneur de ce thème cette année, tient aussi à **alerter et à rappeler l'utilité de la mémoire, des commémorations**. Pour que le sacrifice des résistants et résistantes ne soit pas vain. **Car leur mort nous enseigne que la liberté a un prix**. Une liberté durement récupérée alors qu'il est bien plus facile de la préserver.

Aujourd'hui encore, à travers le monde, beaucoup se battent pour leurs droits, leur liberté, leur dignité face aux dictatures de leurs pays. On a pu voir ces dernières années qu'**en Birmanie, en Iran, au Tibet etc. des manifestations d'opposants aux régimes sont réprimées dans le sang**. Que ces mêmes opposants sont arrêtés, emprisonnés voire exécutés. À 70 ans d'intervalle, dans des lieux différents, à des époques différentes, les réalités sont les mêmes... La répression est toujours la même.

L'histoire que nous venons de vous raconter n'est donc pas si éloignée, elle n'appartient pas au passé. Nous avons tenté de vous exposer à quel point, finalement, la répression est aisée à mettre en place, à justifier, à imposer. Apprendre l'histoire de la répression de la Résistance, c'est prendre conscience que **la vigilance est indispensable pour préserver le don des victimes : celui de la liberté**.

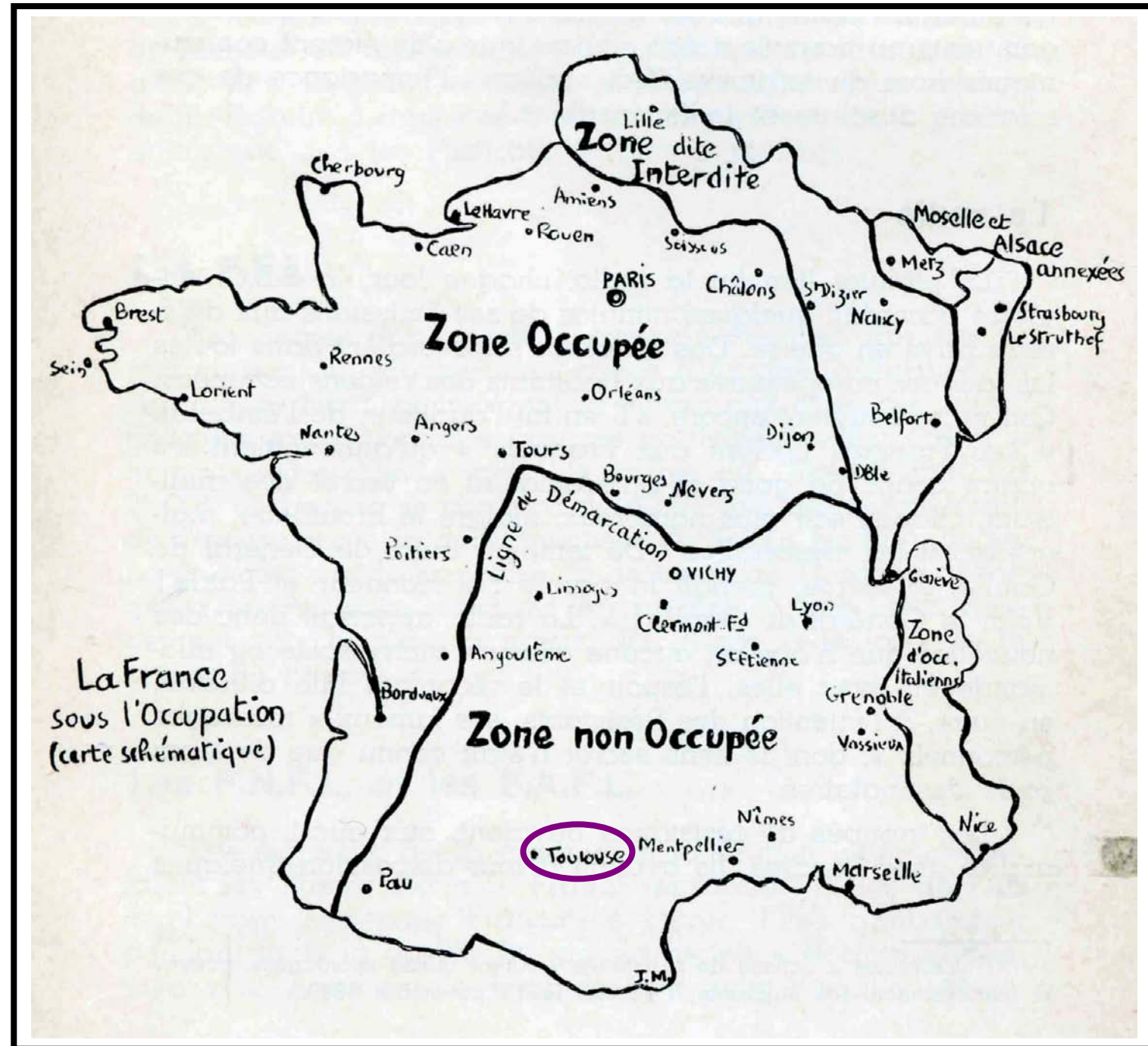
# ANNEXES



# LA FRANCE DIVISÉE

Ce découpage de la France en deux zones bien distinctes dure jusqu'au 11 novembre 1942, date à laquelle l'armée allemande franchit la ligne de démarcation.

L'Alsace et la Moselle sont annexées au Reich. Les civils y sont considérés comme des Allemands à part entière.



**Source :** *De la Résistance à la Déportation.*  
Ouvrage publié par U.N.A.D.I.F. et F.N.D.I.R.  
(1965).

# LES PLEINS POUVOIRS AU MARÉCHAL

## LOIS

### Loi constitutionnelle.

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi constitutionnelle dont la teneur suit :

*Article unique.* — L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au Gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie.

Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées.

La présente loi constitutionnelle, délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Vichy, le 10 juillet 1940.

ALBERT LEBRUN.

Par le Président de la République  
Le maréchal de France,  
président du conseil,  
PH. PÉTAÏN.



La salle de théâtre du Casino de Vichy sert de lieu de réunion pour le Parlement français le 10 juillet 1940.

Soixante-douzième année. — N° 167. Le Numéro : 1 franc. Jeudi 11 Juillet 1940.

## JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS	DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE
— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —	— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —	— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —	— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —
Étranger, Colonies et pays de protectorat français.....	Étranger, Colonies et pays de protectorat français.....	Étranger, Colonies et pays de protectorat français.....	Étranger, Colonies et pays de protectorat français.....
— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —	— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —	— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —	— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —
— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —	— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —	— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —	— en France (cette page) : 100 FT. Paris. —

L'Édition des « LOIS ET DÉCRETS » comprend : — Et les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, — Et les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES » comprend la séance du Sénat et de la Chambre des députés et les séances des commissions permanentes et des commissions des lois et des commissions d'enquête.

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : — L'Édition des « LOIS ET DÉCRETS », — Et l'Édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES », — Plus de documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. — Et les Tables annuelles de matières des lois et des décrets.

NUMÉRO LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
110, rue de Valenciennes et 110, rue de Valenciennes  
DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
VICHY (ALLIER)  
POUR LES ABONNEMENTS ET DÉPÊCHES  
BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 100  
Lyon, 3. Tél. 200

#### SOMMAIRE

**LOIS**

**DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES**

**PRÉSIDENCE DU CONSEIL**

**LOIS**

**Loi constitutionnelle.**

L'Assemblée nationale a adopté, le 10 juillet 1940, la loi constitutionnelle dont la teneur suit :

Article unique. — L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au Gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie.

Fait à Vichy, le 10 juillet 1940.

ALBERT LEBRUN,  
Président de la République

PH. PÉTAÏN,  
Le maréchal de France,  
président du conseil

Loi du 10 juillet 1940 publiée dans le *Journal Officiel* du jeudi 11 juillet 1940.

# UNE ARRESTATION QUI TOURNE MAL : ARIANE FIKSMAN

## Ariane, une combattante acharnée.

Née en Russie, Ariane s'exile à Paris en 1920. Elle rencontre David Fiksman, poète russe et juif. David est mobilisé en 1940 et envoyé à Toulouse. Ariane le suit avec leurs trois enfants.

Là, ils entrent en résistance et créent l'AJ (Armée Juive). Le pseudonyme d'Ariane devient « Régine ». Elle se charge notamment de transporter des armes cachées sous sa robe alors qu'elle est enceinte !

Fin 1942, David est contraint de se réfugier en Suisse. Ariane envoie d'ailleurs leur quatrième enfant le rejoindre en 1943. Pour autant, elle continue son action au sein de la Résistance à Toulouse, plus que jamais. Elle loue un petit appartement, rue de la Pomme, en centre-ville, qui sert de boîte aux lettres et de cache (lieu de rendez-vous et d'échange d'armes et de documents entre résistants). C'est aussi un lieu de transit pour les personnes qui souhaitent rejoindre le maquis. Là, Ariane leur fournit des faux papiers.

## L'arrestation.

Le 22 juillet 1944, à un mois de la Libération, tout bascule. Ariane se rend à l'appartement accompagné de Raoul Léons, chef de secteur des maquis de la Montagne Noire (Tarn). Ils ont rendez-vous avec Thomas Bauer. Mais la Milice est déjà dans l'appartement. Thomas, arrivé le premier, est aussitôt arrêté. Quand Ariane entre, elle comprend immédiatement que Thomas est tenu en joue et tente d'échapper à l'arrestation. Miliciens et résistants se battent. Un coup de feu est tiré : Ariane est touchée en plein cœur.

Au final, sur les trois résistants, seul Raoul Léons s'en sort, réussissant à s'échapper malgré sa blessure à la jambe. Thomas Bauer a moins de chance : gravement blessé, il s'enfuit mais est repris par la Milice. Après avoir été interrogé et torturé, il décède le lendemain.

La souricière de la rue de la Pomme, le piège tendu aux résistants, n'a sans doute pas permis à la Milice et l'occupant d'obtenir plus d'informations. Une planque a pourtant été mise à jour, avec les documents qu'elle cachait, et deux résistants ont été éliminés.



## LE G.I.F. UN EXEMPLE LOCAL

9 élèves (3<sup>ème</sup> et Seconde) du lycée de garçons de Toulouse créent en 1942 le Groupe Insurrectionnel Français. Parmi eux, des fils de résistants toulousains comme Raymond Naves ou Silvio Trentin. Ces jeunes impriment et distribuent des tracts dans leur lycée, brisent des portraits de Pétain et s'attaquent aux vendeurs de journaux collaborateurs. Le 10 décembre 1942, ils sont arrêtés par la police française, rue des Arts, à Toulouse, alors qu'ils sont en train de peindre sur les murs des slogans gaullistes.

Ils sont enfermés à la prison Saint-Michel et jugés pour « *publication de nature à porter atteinte au moral des populations* » et pour « *manifestations et activités antigouvernementales* ». Vu leur jeune âge, ils sont condamnés à quelques jours de prison puis exclus définitivement du lycée.

Lettre du procureur de la République de Toulouse  
au recteur de l'Académie annonçant l'arrestation  
des neuf lycéens du « Groupe Insurrectionnel  
Français ».

Tribunal  
de  
TOULOUSE  
-+--  
PARQUET.-  
N° 1.784 -P.G.

Toulouse le 14 Décembre 1942

18 DEC 1942

CABINET DU PROCUREUR

Le Procureur de la République de Toulouse

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Toulouse.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai ouvert une information du chef de publications de nature à porter atteinte au moral des populations, manifestations et activité antigouvernementales contre :

TRENTIN	Bruno	Elève de 1ère	au lycée de Toulouse
NAVES	Francis	" " "	" " "
VIGUIE	Philippe	" " 2ème	" " "
TERRE	Marc	" " 2ème	" " "
TANGY	Yves Salomon	Elève à l'Ecole Hôtelière	
TANGY	Jean Moïse	Elève de 2ème	au lycée de Tse
BOSC	André	Elève à l'Ecole Hôtelière	
BRUN	Lucien	Elève de Philosophie	au Lycée de Tse
NICOLAS	Jean	Elève au Lycée de Toulouse.	

Ces neuf jeunes gens ont été placés sous mandat de dépôt.

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE  
Signé : Ampoulange.

-Copie conforme adressée  
à titre de compte-rendu à  
Monsieur le Préfet Régional de la Haute-Garonne à  
TOULOUSE.

Toulouse, le 16 Décembre 1942  
Le Recteur,

(Coll. A.C.R.).

# LE CONVOI DES « DÉPORTÉS D'HONNEUR »

## Les raisons d'un tel convoi.

Après le débarquement du 6 juin 1944, l'insécurité est grandissante pour les troupes d'occupation, toujours plus harcelées par les résistants. C'est dans ce contexte d'extrême tension que la Gestapo décide d'arrêter 17 otages qui ne sont pas des juifs ou des résistants déclarés. Parmi ces notables de la société toulousaine, on trouve le contrôleur général de police Jean, Escudier et Fau, présidents de la cour d'appel, Albert Sarraut et Jean Baylet de *La Dépêche*, Monseigneur Bruno de Solages et le cardinal Saliège, l'archevêque de Toulouse. Ce personnage important de la vie toulousaine a fait notamment parler de lui à l'été 1942. Il écrit en effet une lettre pastorale dans laquelle il condamne les déportations de juifs qui ont lieu alors en août 1942 depuis les camps d'internement de Noé et du Récébédou. Cette lettre est lue dans tout le diocèse en Haute-Garonne lors de la messe du 23 août. Son écho est considérable. Ses liens avec la Résistance expliquent qu'il soit dans le collimateur des autorités. Mais il n'est finalement pas déporté à cause de son état de santé (il est en partie paralysé).

## Que sont devenus les otages arrêtés le 9 juin 1944 ?

Si Saliège échappe au statut d'otages, les autres membres de ce groupe sont enfermés à la prison Saint-Michel. Le 15 juin 1944, ils sont transférés en train (wagons de voyageurs) vers le camp d'internement de Compiègne. Un mois plus tard, à l'exception de Monseigneur Théas (évêque de Montauban), ils sont transférés au camp de Neuengamme, près de Hambourg, en Allemagne. Leurs conditions de détention n'ont cependant rien à voir avec celles des autres déportés, puisqu'ils ne sont pas soumis au travail, ne portent pas la tenue rayée, et ne s'entassent pas dans les blocks. Ils sont des otages détenus pour faire pression. Le 12 avril 1945, le groupe est transféré en car au camp de Theresienstadt en Hongrie. Libérés par l'Armée rouge, ils reviennent à Toulouse entre le 19 et le 22 mai.



Monseigneur Saliège

**Conseil de lecture :** sur le site internet du musée, rubrique « Savoir et comprendre » (dossiers thématiques), une publication sur la vie du cardinal Saliège est téléchargeable en ligne.

# LE PIÈGE DE L'ATELIER DES FRÈRES LION

## Un atelier rue Croix-Baragnon.

Henri Lion est un imprimeur prospère à Toulouse, rue Croix-Baragnon, près de la cathédrale Saint-Etienne. Son frère, Raoul, a son atelier rue Romiguières. Ils entrent en résistance en 1941 imprimant faux papiers (cartes d'identité, livrets de famille, certificats de baptême), tracts et journaux clandestins pour les plus importants réseaux de Résistance toulousains et pour certaines personnalités comme Monseigneur Saliège.



## Le 4 février 1944...

L'imprimeur de la Résistance est dénoncé. La Gestapo de Toulouse décide de perquisitionner dans l'atelier. Tous les employés d'Henri Lion, qu'ils soient résistants ou pas, sont arrêtés en même temps que leur patron. C'est le cas de **Marcelle Fontes**, la « margeuse », entrée en Résistance avec Henri Lion.

Trois jours durant la Gestapo reste en planque dans l'atelier. Le piège est simple et efficace. Quiconque entre est interpellé, soit 40 personnes au total. Parmi elles, l'apprenti imprimeur Georges Séguy (futur secrétaire général de la CGT) et bon nombre de résistants. La réussite de ce piège permet à la Gestapo de poursuivre leur enquête et de réaliser d'autres arrestations dans les semaines qui suivent.

Internés à la prison Saint-Michel, tous sont déportés : Marcelle Fontes à Ravensbrück (d'où elle revient), les frères Lion au camp de Mauthausen. Ils meurent à l'automne 1944.

# FRANÇOIS VERDIER ET « L'OPÉRATION DE MINUIT »

## Les raisons de l'arrestation de Verdier.

En juin 1943, François Verdier est désigné commissaire de la République et chef des MUR\* en région R4\* par Jean Moulin, chargé par le général De Gaulle d'unir la Résistance Intérieure. Pendant six mois, Verdier œuvre, localement, pour ce travail d'unification. En parallèle, il continue son activité professionnelle. En tant que chef régional de la Résistance, il devient évidemment aux yeux de la Gestapo, l'homme à arrêter.

## Nom de code : « L'opération de Minuit ».

Préparée depuis de longues semaines, elle s'est déroulée dans la nuit du 13 au 14 décembre 1943. La Gestapo veut frapper un grand coup en menant une opération très importante contre la Résistance régionale. Malgré les menaces, Verdier continue sa mission. C'est à son domicile qu'il est pourtant arrêté.

Au total, 26 personnes sont interpellées à Toulouse (comme **Yvonne-Lucienne Curvale** déportée en janvier 1944), 110 en Haute-Garonne et une centaine d'autres dans les autres départements de la région. Cette « opération de Minuit » reste dans l'histoire de la Résistance locale l'un des pires épisodes.

## La mort d'un chef.

Durant un mois et demi, Verdier est extrait de sa cellule de la prison Saint-Michel pour être interrogé par la Gestapo. Torturé, il ne craque pourtant pas. Malgré l'arrestation et la déportation de sa femme, Verdier ne livre aucune information. Les nazis ne peuvent donc arrêter personne d'autre, ce qui permet à la Résistance locale de se réorganiser et de tenir jusqu'à la Libération.

Afreusement torturé, Verdier est achevé d'une balle dans l'abdomen en forêt de Bouconne le 27 janvier 1944. Les nazis font ensuite exploser une grenade dans sa bouche. C'est un garde forestier qui trouve le corps. Deux incompréhensions planent toujours autour de cette exécution : Pourquoi Verdier n'a-t-il pas été transféré sur Paris puis en Allemagne comme le laissait supposer son statut de chef et puisqu'il n'a pas parlé ? Pourquoi ses bourreaux ont-ils mutilé son cadavre ? Peut-être pour effacer les marques de leur acharnement ou pour frapper les esprits par l'horreur de ce geste...



La Dépêche du 28 janvier 1944 annonce la découverte d'un cadavre anonyme.



Dans La Dépêche du 30 janvier 1944, l'identité de ce cadavre est révélée.

# LES ÉPOUX ACHIARY, UNIS DANS LA RÉSISTANCE

## Des militants socialistes.

Peu de temps avant la guerre, Léon et Henriette Achiary s'installent à Toulouse. Léon est un enseignant à la retraite et bénévole à la Maison de la Mutualité, rue de Metz. Le couple fait partie des premiers résistants, refusant la défaite et le gouvernement de Vichy. Début 1941, Léon entre en contact avec Eugène Thomas pour implanter le parti socialiste clandestin et il prend la tête de la section toulousaine. Sa femme s'engage à ses côtés l'aidant dans la diffusion du journal *Le Populaire* et dans la gestion de filières d'évasion par les Pyrénées. De plus, les époux Achiary sont membres du réseau « Brutus ». Ils participent à réunir des renseignements pour Londres. Avec **Lucien Béret**, leur ami employé au bureau de tri de la gare de Toulouse, ils parviennent à intercepter le courrier et alerter des personnes menacées d'arrestations.

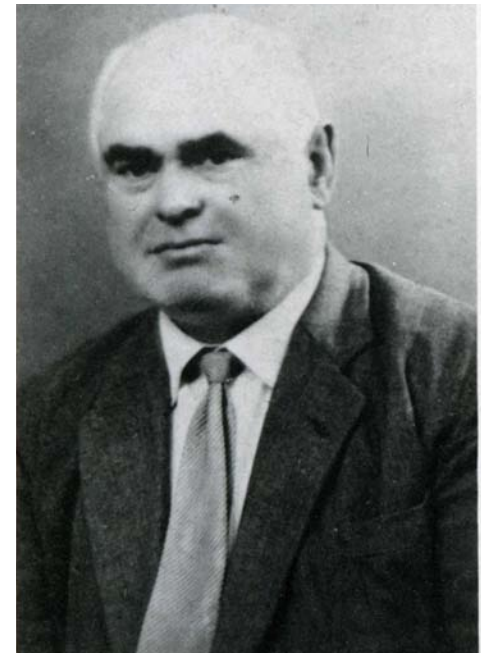
## L'arrestation du 8 octobre 1943.

Suite à la dénonciation d'un traître infiltré dans le réseau, le 8 octobre 1943, la Gestapo arrête Béret. Les Achiary échappent de justesse aux nazis grâce à un heureux concours de circonstances qui leur permet de s'enfuir de leur domicile. Contraints d'entrer dans la clandestinité, le couple quitte Toulouse pour Paris et reprend ses actions dans la Résistance. Mais le 5 juillet 1944, en pleine nuit, nouvelle arrestation. Henriette retient les policiers à la porte pendant que Léon s'échappe par les toits. L'état de santé de sa femme (elle est atteinte d'une déficience pulmonaire) ne lui permet pas de le suivre. Léon revient à Toulouse après la Libération et meurt en 1973 sans avoir jamais revu son épouse.

## Qu'est devenue Henriette ?

On ne sait pas réellement ce qui est arrivé à Henriette après son arrestation. Pour son mari, il est évident que la Gestapo l'a supprimé le jour même parce qu'elle n'a pas parlé. Elle qui était sa plus proche collaboratrice connaissait tout de ses activités, des personnes avec qui il était en contact. Or, son arrestation n'a pas eu d'importantes répercussions.

**« Elle a donc eu assez de force morale pour se taire malgré le risque qu'elle courait, qu'elle connaissait et qu'elle avait, d'avance, accepté. » Léon Achiary.**





# LE PARCOURS SANGLANT DE LA DIVISION DAS REICH

## De l'URSS aux Pyrénées

La division SS Das Reich (*S.S. Panzerdivision D.R.*) est une unité d'élite, très bien entraînée aux techniques sauvages d'anéantissement. Elle a été créée et organisée par un ancien combattant de 1914-1918, Paul Hauser. Parmi les unités qui la composent, deux vont être particulièrement terribles : les régiments « *Deutschland* » et « *Der Führer* ».

En 1943, la Das Reich se bat sur le front de l'Est, en URSS, où elle commet déjà de nombreux massacres de populations civiles. Mais elle y subit également des pertes énormes. Il est alors décidé de l'envoyer en Forêt-Noire, massif montagneux du Sud-Ouest de l'Allemagne, pour se reposer et se reconstituer. Elle est ensuite transférée dans le Sud-Ouest de la France, autour d'Agen, Caussade et Montauban, afin de se rééquiper et de se réentraîner.

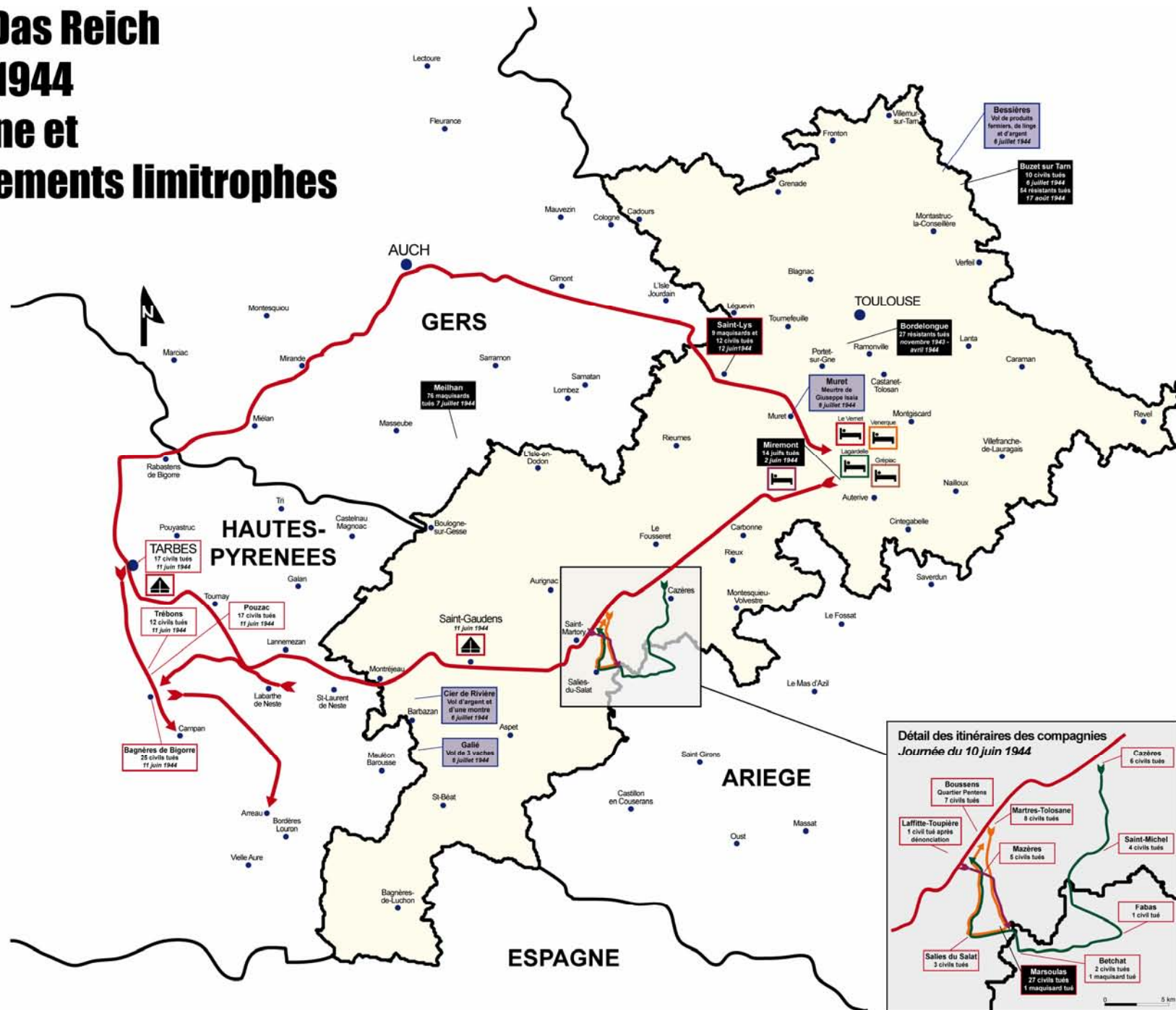
## Tuer, réprimer, terroriser, massacrer

En 1944, le Brigade-Führer Heinz Lammerding prend la tête de la division et le groupe de combat rejoint, à Montauban, la plus grosse partie des troupes. Dès le débarquement du 6 juin, les blindés de la division quittent la région pour rejoindre le front et tenter de repousser l'attaque des Alliés. D'autres unités entament une lente remontée en déchaînant sur leur passage haine et fureur contre les populations civiles (à Tulle et à Oradour-sur-Glane entre autres). Enfin, certains bataillons restent positionnés dans le Sud-Ouest. Ils servent alors de soutien aux forces régulières allemandes et participent aux opérations menées contre les résistants.

Dans la nuit du 7 au 8 juin, le 3<sup>e</sup> bataillon du régiment « *Deutschland* » commandé par le Sturmbannführer Scheiber reçoit pour mission de détruire les maquis de la région pyrénéenne qui ont libéré Bagnères-de-Bigorre et Betchat et qui menacent le nœud ferroviaire et routier de Tarbes. Quittant leurs cantonnements le 10 juin au matin, les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies, se mettent en route vers le Sud du département. Pour eux, l'objectif n'est pas de contrer le débarquement, mais bien d'aller imposer la terreur et la peur, en semant la mort.



# Itinéraire de la Das Reich du 10 au 12 juin 1944 en Haute-Garonne et dans les départements limitrophes



# MARSOULAS, VILLAGE MARTYR

Dans la nuit du 9 au 10 juin 1944, le 3<sup>ème</sup> bataillon du régiment « *Deutschland* » reçoit pour mission d'anéantir les maquis pyrénéens. L'ordre est aussi donné d'agir contre les populations des villages de la région, suspectées d'aider les résistants locaux. Vers 7h30, les 150 habitants de Marsoulas basculent dans l'horreur. Les nazis tuent sans raison et pillent le village.

## La découverte du massacre

L'une des premières personnes à arriver sur les lieux est le sous-préfet de Saint-Gaudens, David Dautresme. C'est lui qui photographie les victimes et qui fournit ainsi les premières pièces de ce dossier délicat. Le bilan est terrible. Les enfants, surtout, ne sont pas épargnés avec 11 victimes. Six femmes et dix hommes font également partie des martyrs de Marsoulas. Une famille de réfugiés est entièrement décimée (la mère, un bébé de 3 mois et trois autres de ses enfants). Au total, la Das Reich a massacré 27 habitants à Marsoulas.

## Comprendre ce drame

Pourquoi un tel déchaînement de violence contre des civils ? Dans un premier temps, on a pensé que le massacre de Marsoulas était dû à l'attaque à la grenade de deux maquisards dissimulés dans le clocher du village. Cet accrochage entre les SS et les résistants a effectivement eu lieu. Mais aujourd'hui on sait, au regard de ce qui s'est passé à Oradour-sur-Glane notamment, que cette tuerie était parfaitement calculée et programmée. Massacrer pour terroriser, pour marquer les esprits et réduire au silence. Voilà les seules motivations de la Das Reich. Les pillages et destructions matérielles sont autant de preuves qui montrent bien que l'objectif était de tout saccager.



Les jumeaux Barbe, deux des onze enfants assassinés par les nazis (Commune de Marsoulas).

La photographie des victimes (ci-dessous) est prise par le sous-préfet Dautresme et a servi lors du procès de Nuremberg.



**« Aussitôt, ils ont défoncé la porte d'entrée. Mon gendre [...] qui se trouvait dans le couloir a été abattu de plusieurs coups de feu. Ma petite fille Paulette âgée de 19 ans et son frère Gaston 21 ans, ont subi le même sort. Ils ont fusillé en outre deux petits jumeaux âgés de 5 ans qui se trouvaient dans leur lit. Ils dormaient encore. » Témoignage de Joséphine Blanc (décembre 1944).**

# L'ODYSSÉE DU TRAIN FANTÔME

## 3 juillet 1944 : départ de Toulouse.

Les internés restants du camp du Vernet et de la prison Saint-Michel sont conduits par les nazis à la gare Raynal à Toulouse (gare de marchandises). 640 hommes et 62 femmes sont entassés dans des wagons à bestiaux sous une chaleur accablante, sans hygiène, sans eau, sans nourriture. Parmi ces personnes, **Conchita Ramos**, **Francesco Fausto Nitti** (un ancien membre du réseau « Bertaux »), de nombreux membres de la 35<sup>e</sup> brigade FTP-MOI et même une jeune femme enceinte, Alice Bessou. Preuve que la répression n'épargne personne...

Le convoi part vers Angoulême, puis revient sur Bordeaux après la destruction de voies ferrées par les résistants.

## Bordeaux.

Les déportés descendent du train. Les hommes sont enfermés pendant un mois dans la synagogue et les femmes au fort du Hâ. 10 personnes en sont extraites pour être fusillées au camp de Souges dont **Albert Lautmann**, le 1<sup>er</sup> août 1944.

## Vers Lyon.

Le convoi repart le 9 août 1944, en direction de la vallée du Rhône en repassant par Toulouse. Voies ferrées et ponts sont détruits : le train avance difficilement à cause des mitraillages de l'aviation alliée et des sabotages de la Résistance. Certains déportés sont d'ailleurs tués lors de ces attaques comme **Jacob Insel**, membre de la 35<sup>e</sup> brigade FTP-MOI. Le train est donc parfois stoppé des jours entiers avant de poursuivre sa route.



**« L'homme, s'il ne meurt pas, s'habitue aux pires souffrances. Ainsi, nous, enfermés, dans cette prison roulante, à 60 dans un espace à peine suffisant pour 40, presque sans air, privés de sommeil et de repos, nous étions en train de nous habituer à cette horreur. La bête renaissait dans l'homme. » Francesco Fausto Nitti.**



Jacob Insel



Albert Lautmann

**Pour aller plus loin :** consulter le site internet suivant  
<http://www.lesdeportesdutrainfantome.org/>

**Conseils de lectures :**

- le témoignage de Francesco Fausto Nitti, *Chevaux 8 Hommes 70*.
- le roman de Marc Lévy, *Les enfants de la liberté*, qui raconte l'histoire de son père, Raymond, et de son oncle, Claude, déportés dans ce convoi.

## Sorgues.

Le 18 août, les détenus sont même contraints de faire une partie du trajet à pied sur 17 km pour rejoindre Sorgues et un nouveau train. Face à ce spectacle ahurissant d'hommes et de femmes exténués, frappés, la population leur vient en aide, fournissant un peu d'eau et à manger. Les cheminots de Sorgues parviennent même à faire évader une trentaine de prisonniers. D'autres évasions ont lieu mais cette fois depuis le train. Quelques hommes parviennent à percer le plancher de leur wagon et à se glisser sur la voie avant le passage de la frontière franco-allemande.

## Arrivée dans les camps.

Le convoi arrive enfin le 28 août 1944 au camp de concentration de Dachau ; les femmes continuent jusqu'à celui de Ravensbrück. Il aura fallu près de deux mois à ce train pour atteindre l'Allemagne alors qu'un trajet « normal » se fait en trois ou quatre jours. Pourtant, après avoir survécu à cette terrible épreuve, les déportés découvrent l'enfer concentrationnaire. Alice Bessou accouche le 31 décembre 1944 d'un petit garçon. La mère et l'enfant ne survivent pas. Au total, sur les 700 déportés, seulement la moitié d'entre eux est revenue.

## Pourquoi ce surnom ?

Parce que le train erre pendant 57 jours, apparaît et disparaît, tantôt roulant, tantôt stationnant à l'abri des mitrillages.

# JACQUES ET HUBERT, LES FUSILLÉS DE BORDELONGUE

Au début du mois de septembre 1944, trois fosses ont été découvertes au lieu-dit « Bordelongue », sur la commune de Toulouse (route de Seysses). Les Allemands y ont jeté les corps de 27 résistants exécutés entre novembre 1943 et avril 1944 suite à leur condamnation devant le Tribunal militaire de Toulouse.



Jacques Sauvegrain (photo ci-dessus) et « Hubert Arnaud » (de son vrai nom Henri Arlet), tous deux étudiants et membres du maquis « Bir-Hakeim », ont été fusillés à Bordelongue, le même jour.

## Hubert ARNAUD, héros de la Résistance

### fusillé à Toulouse le 9 Novembre 1943

Tout ne peut être encore dit sur ce jeune héros dont le nom retentira demain parmi les plus valeureux de la Résistance. Qu'il soit simplement permis aujourd'hui à celui qui fut son ami, de soulever un peu le voile qui nous cache depuis près de cinq mois cette noble figure.

Immensément grand, maigre, très blond avec des yeux merveilleusement bleus, Hubert Arnaud avait la prestance de ces héros de légende dont le souvenir hantait nos rêves d'enfance. Franc et droit à l'extrême, il prenait parti hardiment, et immédiatement il avait répondu à l'appel du 18 juin 1940.

Il avait vécu les premiers balbutiements de ce qu'on n'osait encore appeler la Résistance, mettant sa plume alerte au service de nos maigres feuilles d'alors, à « Vérités », à « Combat » et « Libération », qu'il colportait de droite et de gauche ou dont il remplissait les boîtes la nuit, quand il n'affichait pas les portraits du général de Gaulle.

Puis dès leur formation, il était rentré aux « Groupes Français » de « Combat ». Parachutages et coups de mains n'avaient plus de secret pour lui. Je ne citerai qu'une de ses opérations : les Allemands venaient d'occuper la zone sud. Un soir un boche peu scrupuleux avait laissé son camion plein d'essence et de munitions en pleine rue. Arnaud s'en aperçut. Il convoque deux camarades. Et à eux trois, ils accomplissent le tour de force de vider le camion et de mettre son contenu en lieu sûr durant la nuit.

Mais le printemps arrive et avec lui le dilemme des étudiants. L'Allemagne ? la planque ? le maquis ? Arnaud n'hésita pas un instant.

Et le 5 juillet au matin, R. M., le chef du maquis Bazon (tué par la suite), Arnaud et moi, nous fondions le groupe « Bir-Hakeim » sur les bords de l'Aveyron. Arnaud était de toutes les expéditions, il était éternellement volontaire. Chef de sézaine, ses hommes l'adoraient. Et le soir à la veillée, entre deux vieilles chansons du terroir, il imitait Pétain ou les mensonges de Laval, à moins qu'il ne stimulât le maquis en citant des passages entiers des discours du général de Gaulle.

A la fin d'août, le groupe « Bir-Hakeim » fut envoyé dans l'Hérault sur les pentes de l'Espinouze.

Le 6 septembre, à la veille d'une opération, je passai ma dernière soirée avec lui. Nous parlâmes des combats à venir. J'ai appris, me dit Arnaud, qu'il ne fallait pas laisser de blessés sur le terrain en cas de bagarre. Nous y crèverons, mais nous n'en laisserons point... ajoutai-je, puis la conversation s'orienta vers d'autres sujets.

Je le quittai le lendemain à l'aube.

Le 10 septembre, à 7 heures du matin, environ 400 Allemands munis de mortiers, canons, antichars, mitrailleuses, etc., et aidés d'un avion attaquaient nos 40 hommes. Ceux-ci ripostèrent avec leurs mousquetons, tuant huit hommes dont l'officier commandant le détachement, et en blessant douze. Arnaud partit avec ses six hommes, devait faire diversion, attirer l'ennemi et permettre le décrochage du gros de la troupe.

En haut de la côte, deux de ses hommes furent tués, deux autres blessés. Arnaud se pencha alors vers Jacques Sauvegrain, grièvement blessé aux reins : « Agrippe-toi à moi, je vais te tirer de là ». En vain ce jeune polytechnicien de 20 ans, refusa. « Mon chef, je suis fichu, partez... » En vain l'appelaient-on pour rattraper le reste du groupe. Hubert Arnaud prit Sauvegrain sur ses épaules et avec lui partit du lieu de combat...

La partie semblait gagnée. Pendant une heure ils marchent ensemble. Mais tout à coup une colonne allemande surgit. Arnaud ne peut se défendre. Lui et son camarade sont faits prisonniers.

Alors pendant deux mois ce furent les prisons, les tortures, les harcèlements de la Gestapo. « Vos chefs... le nom de vos camarades... votre nom ? » Il ne dit rien, absolument rien et ce fut sous son faux nom d'Hubert Arnaud qu'il fut fusillé le 9 novembre au matin, aux côtés de Jacques Sauvegrain, reçu 27. A l'Ecole Polytechnique, en 1943, d'Edmond Guyot retiré de son lit d'hôpital où il gisait les deux jambes brisées, et d'André Jalbert.

Hubert Arnaud, tu seras vengé !

M...

ex-chef adjoint du groupe « Bir-Hakeim ».

ARNAUD Hubert  
Etudiant de Toulouse

Condamné à mort le  
24.10.1943 par un  
tribunal militaire  
allemand pour per-  
turbation à des fins  
de sabotage.

Réuni avec d'autres  
résistants dans un  
camp de montagne,  
ils se sont opposés  
à la prise du camp.

no 0541

# ANALYSER L’AFFICHE ROUGE

**Nature du document :** Affiche de propagande. Février-mars 1944.

**Auteur :** La *Propaganda Abteilung* (service de propagande de l’armée allemande).

**Destinataire :** La population de Paris et des villes alentours car l’affiche n’est pas diffusée en province. Tous les Français n’ont donc pas vu cette affiche alors que le film d’actualité filmé sur le groupe Manouchian est, lui, diffusé partout.

**Contexte :** Missak Manoukian, poète arménien, prend la tête de la brigade FTP-MOI de la région parisienne en février 1943. Il est arrêté le 16 novembre avec les membres de son groupe, puis torturé. Les 23 hommes sont fusillés le 21 février 1944 au Mont-Valérien et Olga Bancic, la seule femme, est décapitée à Stuttgart.

## Analyse :

- **Le sens de lecture :** Il est de haut en bas. La verticalité de l’affiche donne une impression de chute, d’effondrement, d’écrasement. La couleur favorise cette sensation de chute, renforcée par la pyramide inversée (ou flèche) qui indique le sens de lecture et attire l’attention. Cette pyramide sous entend qu’il y a une hiérarchie du mal (« le chef de bande » est en bas). Cette impression est renforcée par la flèche qui désigne les crimes de ces coupables.
- **Les couleurs :** Le rouge domine. On l’associe aussi bien au sang qu’au communisme. Rouge et noir évoquent aussi la mort, le deuil, présents également avec le cercle noir qui entoure les visages. Ces cercles rappellent aussi les impacts de balles de la photo en bas à gauche.
- **Les hommes :** ils ont les yeux fuyants, ne regardent pas en face. Cela suggère qu’ils sont suspects. En comparaison, dans la propagande de Vichy, Pétain est toujours représenté regardant

droit devant. Ces photographies sont en fait extraites du film d’actualité. On a donc fait volontairement le choix d’isoler ces images quand les hommes ne regardent pas l’objectif. Elles ont été tournées une heure avant qu’ils soient fusillés (ils savent qu’ils vont l’être).

- **Les noms** des hommes sont imprononçables et ils sont mis en avant. On a volontairement choisi de mettre en premier « GRZYWACZ ». Le « Z » a, de plus, été rajouté pour renforcer cet aspect. On insiste donc sur le fait que ce sont tous des étrangers.

- **Les photos de la partie inférieure** représentent des actes de résistance qui ont eu lieu dans la région de Saint-Etienne et Lyon. Le groupe Manouchian est parisien et n’a donc pas responsable de ces faits. De plus, le groupe n’a jamais réalisé de déraillements. Enfin, la photo du torse criblé de balles est en fait le cadavre d’un agent de la Gestapo victime d’un règlement de compte entre agents.

**Conclusion :** Les résistants sont présentés comme des meurtriers, ce qui suggère que la répression contre eux est juste. Le texte veut convaincre que ces hommes-là ne sont que des bandits et non des résistants, d’où le slogan « Des libérateurs ? La libération par l’armée du crime ! » La réponse à cette question est en fait une affirmation. Enfin, pour accentuer la haine que veut susciter cette affiche, on insiste bien sur le fait que ces personnes sont étrangères et juives.



# ANALYSER L'ARTICLE SUR L'EXECUTION DE MENDEL LANGER

## Quelques indications :

- 1. La nature et l'auteur.** Article de presse non signé publié dans *La Dépêche* du 12 mars 1943.
- 2. Le destinataire.** Les lecteurs du journal et plus largement la population de Toulouse et sa région. On peut estimer que les résistants sont concernés indirectement. C'est une exécution qui a vocation d'exemple.
- 3. Le contexte.** Mendel Langer dit « Marcel » est le chef de la 35<sup>e</sup> brigade FTP-MOI sur Toulouse depuis fin 1942. Le groupe est spécialisé dans la guérilla urbaine (attentats, sabotages et explosions). Langer est arrêté le 6 février 1943 en gare Saint-Agne par un policier français. Il a avec lui une valise d'explosifs. Lors de son procès, le procureur Lespinasse fait un réquisitoire qui ne laisse aucun espoir à Langer. Il déclare avoir trois raisons valables pour demander la tête du résistant : ce dernier est juif, étranger et communiste. Mendel Langer est donc condamné à mort par la section spéciale de la cour d'Appel de Toulouse le 11 mars 1943. Il est guillotiné dans la cour de la prison Saint-Michel le 23 juillet 1943.
- 4. Conseil.** C'est avant tout le titre qu'il est intéressant d'analyser (le reste de l'article n'apporte pas plus d'informations sur la propagande menée par les autorités contre les résistants).

## Questions :

1. Comment Mendel Langer est-il désigné dans le titre de l'article ? Son nom apparaît-il ? Qu'est-ce qui est donc mis en avant ? Que voit-on en premier en regardant ce titre ?
2. Quel message est véhiculé dans ce titre ? Que veut montrer la propagande officielle ?

## *Au Tribunal spécial de Toulouse*

# UN JUIF POLONAIS est condamné **A MORT** pour détention d'explosifs

Toulouse, 11 mars. — A l'audience du tribunal spécial institué à la cour d'appel de Toulouse et présidé par M. Fau, président de chambre, a comparu aujourd'hui un juif polonais, Mendel Langer, 39 ans, ajusteur-fraiseur à Toulouse, 13, rue des Pénitents-Blancs, accusé de détention d'explosifs.

D'après ses explications, Langer avait été chargé, le 6 février dernier, par un ami, dont il n'a pas révélé le nom, d'aller à la gare Saint-Agne prendre livraison d'une valise, et cette valise lui avait été effectivement remise de la main à la main, à l'arrivée du train de Bayonne, par un voyageur qu'il a dit lui être inconnu.

Mais ses allures et ses allées et venues avaient paru suspectes à un gardien de la paix de service à la gare. Langer fut aussitôt arrêté, et, la valise ouverte, il fut constaté qu'elle contenait des cartouches d'explosifs, lesquelles auraient été fabriquées à Paulhe (Pyr.-Or.)

Sur le réquisitoire sévère de M. Lespinasse, avocat général, et après une plaidoirie de M<sup>e</sup> Arnal, ancien bâtonnier, il a été condamné à la peine de mort.



# LA VENGEANCE DE LA 35<sup>e</sup> BRIGADE

## Histoire de la 35<sup>e</sup> Brigade FTP-MOI.

Créée fin 1942, la 35<sup>e</sup> Brigade FTP-MOI (Franc-Tireur-Partisan Main d'œuvre Immigrée) est implantée dans plusieurs départements du Sud-Ouest (Haute-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne). Son chef est Mendel « Marcel » Langer qui a participé aux Brigades Internationales lors de la guerre civile espagnole. Il était membre de la 35<sup>e</sup> Brigade et reprend ce nom dans la Résistance. Le groupe de résistants communistes est spécialisé dans les exécutions de militaires allemands et de miliciens, dans les sabotages, les attaques à l'explosif et poses de bombes. Les membres du groupe, même s'il y a des Français, sont presque tous des étrangers immigrés ou réfugiés antifascistes. La 35<sup>e</sup> Brigade est un exemple de tout ce que les nazis et Vichy détestent : des juifs, des communistes et des étrangers... bref « l'Anti-France ».

## Mendel Langer vengé.

Perdre Langer a été un coup très dur pour la 35<sup>e</sup> Brigade qui décide de ne pas laisser la mort de son chef impuni. Cette vengeance se fait en deux temps : le soir même de l'exécution de Langer, **Boris Frenkel** abat un soldat allemand rue Bayard à Toulouse. Il est arrêté un mois plus tard. Par la suite, le groupe décide de venger « officiellement » Mendel afin de marquer les esprits. Leur cible est Pierre Lespinasse, l'avocat général qui s'est acharné contre Langer lors de son réquisitoire au procès. C'est lui qui demande la tête du résistant. Par le biais de la radio anglaise, un avertissement lui est d'abord adressé. Puis le 10 octobre 1943, trois mois après la mort de Mendel Langer, Lespinasse est exécuté par Enzo Lorenzi, membre de la brigade.

## Conséquences de cette vengeance.

Le message est assez clair : Lespinasse est abattu pour avoir fait condamner à mort Langer. La peur semble gagner les magistrats toulousains. Prudence et retenue vont être par la suite de mise lors des procès d'autres résistants. Ainsi, Boris Frenkel n'est condamné qu'à 20 ans de travaux forcés. Cependant, il est livré aux Allemands puis déporté.



Pierre Lespinasse.



Boris Frenkel.

# LETTRES DE FUSILLÉS

Louis Sabatié à sa famille  
Prison Saint-Michel, Toulouse – 17 février 1944

Le 17 février 1944

Chère Maman, Cher Papa, Linette Chérie,

Dans une demi-heure, je serai mort; on vient de me lire la sentence. Sachez que je meurs dignement, purement, sans trembler.

Je regrette d'avoir tué ce pauvre Agent, mais c'est la fatalité.

Chère Maman, sache qu'à quelques instants de la mort, je suis ton digne fils qui t'adore et qui te supplie de lui pardonner toutes les souffrances qu'il t'a fait endurer durant sa courte vie. Pardonne-moi, je t'en supplie.

Cher Papa, au nom de ton héroïsme lors de la dernière guerre, j'implore aussi ton pardon, j'ai cru et je crois avoir fait mon devoir.

Il est pénible. Cher Papa, Chère Linette, je compte sur vous pour reconforter Maman. Soutenez-la toujours davantage, car elle a toutes les vertus et que [sic] ma mort va, j'en suis sûr, lui être fatale. Suivez-la bien, aimez-la toujours davantage, autant comme je l'aime avant ma mort. Pensez toujours à moi, car je vais mourir dignement. Je suis mon idéal. La Grande Révolution Chrétienne a ses Martyrs. La Grande Révolution actuelle va avoir les siens. Qu'est-ce que la vie d'un homme en comparaison au bonheur de l'Humanité?

Adieu, Parents adorés. Je meurs content et fier, sans pleurer, sans gémir, car je vais retrouver les héros innombrables de la Libération. Chère Maman, comme je te le demande sur ma lettre de Montauban, adopte Yvette comme ta fille et vivez ensemble en me pleurant. Mais je t'en supplie, vis, je le veux. Adieu, nous nous retrouverons un jour heureux. Je t'adore. Je meurs la tête haute, comme un humble artisan de la Libération.

Louis, ton fils adoré.

Bien chers parents chéris, et petite mère chérie.

Lorsque vous recevrez cette lettre, vous serez bien attristés, mais j'espère que vous supporterez l'épreuve aussi bien que je la supporte. Il y a une demi-heure, j'ai été condamné à mort par la cour martiale allemande. Je m'en serai peut-être sorti, mais il y a eu un attentat à Toulouse et je crois que nous sommes pris comme otages. Nous sommes neuf qui devons être exécutés, aujourd'hui, à 17 heures. Il y a onze jours que je m'attendais à cela. J'ai été amené de Banios, le 29 mars, à 8 heures. Je n'ai pas pu m'échapper car j'ai été blessé à l'épaule. Ils m'ont emmené à Tarbes en camion et j'ai été soigné en arrivant, je n'ai pas souffert. Trois jours après, le 1<sup>er</sup> avril (ce poisson), ils m'ont emmené à Toulouse et j'ai été mis en cellule. La nourriture n'était pas mauvaise...

## Censure

... On m'a fait raser, on m'a donné une chemise propre et vers 10 heures, on m'a emmené devant le tribunal. La séance a duré une heure et quarante minutes. On nous a distribué des colis de la Croix-Rouge. Nous avons fait un excellent repas, le dernier, tous les neuf bons Français et bons camarades. Personne ne s'est plaint. Nous avons tous accepté notre sort avec courage. Nous sommes tous les neuf dans une même pièce. Nous faisons notre courrier. Nous avons touché cinq cigarettes et je vous écris en fumant ma deuxième.

Je supporte mon sort avec courage, je suis prêt à affronter la mort. J'ai fait mon examen de conscience, je meurs en bon Français, je me suis montré toujours attaché à ma France si belle et que j'aime tant.

C'est pour toi surtout petite mère adorée, que j'ai de la peine, cela va te causer un terrible chagrin, toi qui as tellement souffert pour m'élever, qui as voulu faire de moi un homme et pour quel résultat, mais je souhaite que tu sois aussi courageuse que moi. N'attriste pas les jours à venir, profite pleinement de la vie et je te conseille de reporter toute affection sur Yvette, considère-la comme ta fille, aime-la comme tu m'aimais, elle le mérite et j'espère qu'elle saura t'aimer comme elle m'aimait, et à toutes les deux, soutenues par papa et mon oncle, vous arriverez à faire votre vie comme auparavant. Ne vivez pas avec le passé, voyez l'avenir et sachez en toute occasion vivre la vie et profitez-en pour tous ceux qui n'auront pu le faire. Ne les plaignez pas. Si leur mort est triste, ils seront heureux s'ils meurent en sachant que leur entourage était aussi fort qu'eux.

## Qui était Louis Sabatié ?

Membre des FTPF (Franc-tireur Partisans Français), Louis Sabatié est arrêté à Montauban le 3 février 1944 par la police française puis livré à la Gestapo. Il est accusé d'avoir tué un policier. Condamné à mort par la cour martiale de Toulouse, il est fusillé par la Milice.

## Qui était Paul Mathou ?

Jeune maquisard dans les Hautes-Pyrénées, Paul est arrêté lors de l'attaque de son maquis par les Allemands le 12 avril 1944. Transféré à Toulouse, il est condamné à mort et fusillé le 15 mai à l'âge de 21 ans.

Pour toi papa, qui a été si bon pour maman et pour moi, je te la laisse. Fais-la vivre heureuse. Tu es homme, tu seras plus courageux, reconforte-la de ton affection, de ton courage. Ne te laisse pas abattre. Songe que tu es maintenant tout pour elle et je meurs heureux de savoir que tant que tu seras en vie, elle ne manquera de rien. Je te remercie de tout ce que tu as fait pour nous, et ton fils, car tu es mon vrai papa, aura été digne de toi.

Yvette, j'ai à me faire pardonner tout le mal que je t'ai causé. Je t'ai fait beaucoup de peine, mais peut-être cela n'a-t-il pas été plus mal, car ainsi ta peine sera moins amère. A toi aussi, je confie Mérotte. Je voudrais que jusqu'à ton mariage, tu sois pour elle l'enfant qu'elle a perdu et je te serai redevable une fois encore. Je t'ai mal connue et je reconnais ma faute depuis que je suis livré à ma solitude, dans ma cellule, je m'étais promis de t'épouser si je m'en sortais, mais les événements ont tourné bien autrement.

Mon portefeuille et quelques affaires personnelles sont restées à Tarbes, au restaurant Bayonnais, à la police allemande. Essayez de les avoir, ici je ne possède rien et je ne puis rien vous envoyer.

J'ai la consolation de mourir en uniforme français et en soldat, le seul regret à ce sujet-là, est que je n'ai pu avoir ma chechia, elle est à Tarbes et je serai content si vous pouviez la faire parvenir.

Je laisse tout ce que j'ai à maman, qu'elle garde toutes mes affaires, qu'elle donne quelque chose à Yvette si elle le désire, et c'est tout.

J'embrasse bien fort toute la famille et amis. Dites-leur que mourir est moins dur que l'on ne se l'imagine. On a plus de peine pour ceux que l'on laisse derrière soi que pour soi-même.

Je vous embrasse bien fort papa et Yvette et oncle Louis et toi, chère maman, je te serre fort sur mon cœur si plein de toi et ma dernière pensée sera pour toi, c'est ton visage rayonnant de bonté qui fermera mes yeux. Adieu mère chérie, adieu tous mes amis, un dernier adieu pour maman.

PAUL.

# Récit des dernières semaines d'occupation dans un village haut-garonnais

## Solidarité du village avec le maquis...

*« Tout le pays était complice : le médecin qui soignait les malades, la fermière qui les abritait, le boulanger qui cuisait du pain en cachette et jusqu'au gendarme qui fermait les yeux. »*

## Un été de violence aveugle.

*« Après cette journée de massacre, le pays vécut dans les transes. Les mères surtout tremblaient. Dès qu'un bruit de moteurs s'entendait sur la route, elles rentraient vite les petits et guettaient par la fenêtre, prêtes à fuir par derrière si le camion s'arrêtait. [...]*

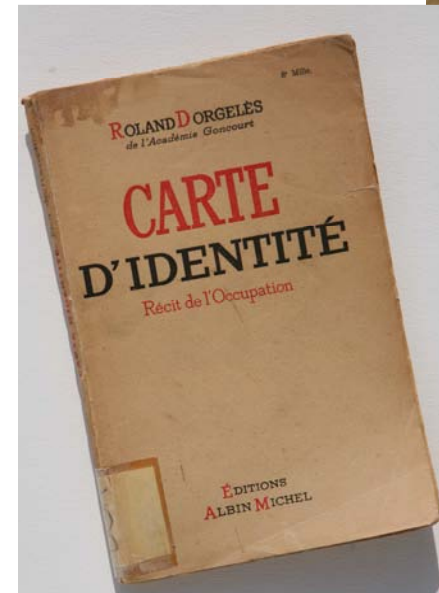
*Certes oui, ils faisaient peur. Même aux hommes. Lorsqu'ils s'amusaient, du haut de leurs voitures, à viser les cyclistes, ils avaient la grosse joie de voir ces pauvres diables piquer une tête dans le fossé. Cependant, la vengeance n'en serait pas retardée d'une heure. Cette nuit, la voie sauterait quand même, le parachutage annoncé aurait lieu, le corps-franc opérerait son coup de main... Ils pouvaient arrêter, déporter, torturer, pendre : ils ne pouvaient pas soumettre, ils ne pouvaient pas vaincre. Leurs bras étaient trop courts pour étouffer ces millions d'hommes. »*

## Une rafle des nazis.

*« Mais une colonne de SS pour terroriser un canton, ce n'était pas suffisant. À la même heure, d'autres camions pénétraient dans Mazères et Salies.*

*Dans le premier de ces bourgs, les dos verts se contentèrent d'abord de fouiller les maisons, pour s'assurer que des jeunes gens n'y étaient pas cachés. [...] Peu après, un autre groupe a ouvert le feu sur des jeunes gens qui gravissaient le coteau. Tout de suite, l'un s'écroula, la poitrine traversée. Ses camarades s'échappent, dans une nuée de balles, la mort aux talons...*

*Ceux qu'on ne tue pas sur place, on les arrête. Au café Dupayron, un consommateur en uniforme kaki, permissionnaire du premier régiment de France, est brutalement appréhendé. On le pousse dans un camion où se trouvent déjà les deux frères Négroni, joueurs de football à Salies, des gars superbes sur qui les filles se retournaient. Leur crime ? Comme les autres : ils étaient jeunes... À leur âge, on devait travailler en Allemagne. »*



### Qui était Roland Dorgelès ?

Journaliste parisien réplé dans le Comminges pendant la guerre, Roland Dorgelès décrit l'occupation allemande dans son livre *Carte d'identité*. Il y témoigne de plusieurs exactions des nazis dans la région, notamment le drame de Marsoulas. Il décrit aussi l'ambiance des villages de Salies-du-Salat et de Montsaunès avec une palette de personnages : le photographe collabo, les jeunes maquisards, les habitants solidaires des résistants, etc.

# SE PRÉPARER À LA TORTURE : LE POÈME DE MARIANNE COHN

## Je trahirai demain

Je trahirai demain, pas aujourd'hui

Aujourd'hui, arrachez-moi les ongles

Je ne trahirai pas !

Vous ne savez pas le bout de mon courage.

Moi, je sais.

Vous êtes cinq mains dures avec des bagues.

Vous avez aux pieds des chaussures avec des clous.

Je trahirai demain. Pas aujourd'hui,

Demain.

Il me faut la nuit pour me résoudre.

Il ne me faut pas moins d'une nuit

Pour renier, pour abjurer, pour trahir.

Pour renier mes amis,

Pour abjurer le pain et le vin,

Pour trahir la vie,

Pour mourir.

Je trahirai demain. Pas aujourd'hui.

La lime est sous le carreau,

La lime n'est pas pour le bourreau,

La lime n'est pas pour le barreau,

La lime est pour mon poignet.

Aujourd'hui, je n'ai rien à dire.

Je trahirai demain



## Qui était Marianne ?

Marianne Cohn était une jeune Allemande de confession juive, réfugiée en France. Entrée en résistance avec les Eclaireurs israélites, elle se spécialise dans le sauvetage d'enfants juifs. Elle s'occupe dès 1943 de les faire passer en Suisse. À Toulouse, elle réussit à extraire plusieurs dizaines d'enfants des camps d'internement de Noé et du Récébédou grâce à de faux certificats de baptême. Elle est arrêtée en juillet 1944 lors d'une opération près de Grenoble. Son corps est retrouvé à la Libération dans une fosse à Annemasse. Elle avait 22 ans.

## Comprendre le poème.

Marianne écrit ce poème fin 1943, bien avant son arrestation. Il n'est sans doute pas une vision prémonitrice de ce qu'elle va vivre par la suite mais il montre, par contre, que les résistants ont tout à fait conscience des risques qu'ils prennent et des conséquences terribles qui les attendent.

# LES RÉSISTANTS CONTRE-ATTAQUENT : LES LETTRES DE MENACE

Toulouse le 15 septembre 1943

Monsieur

Vous appartenez à la milice. Si vos chefs prétendent, grâce à la provisoire protection des mitrailleurs allemands, assurer l'ordre et s'opposer à la guerre civile, vous savez bien, vous, qu'il n'y a d'autres désordres que ceux causés par l'ennemi et ses agents ; vos maîtres / Vous savez aussi qu'il n'y aura pas de guerre civile chez nous, mais que l'insurrection de tout un peuple chassera l'envahisseur et châtiara les traîtres - et les moins sots de vos camarades n'ignorent même pas que vos chefs prendront à ce moment la fuite et vous laisseront supporter tout le poids de la colère populaire. Déjà, plusieurs des plus coupables ont péri.....

Peut-être espérez-vous être alors oublié. Détrompez-vous. Votre dossier est tenu à jour. Nous enregistrons les démarches, les coups de main, les mouchardages et les habiletés de vos acolytes. Interrogez n'importe quel milicien de base : il vous dira qu'il a reçu en même temps que vous, cet avertissement.

Nous vous accordons jusqu'au 30 SEPTEMBRE pour quitter l'organisation antifrançaise à laquelle vous avez adhéré. Démissionnez comme ont démissionné Arnau (Jacques), Picquès (Julien), de Maurois de St Maurice (Ioe), Miramon (Jean), de Loth, etc.. etc..

Ne cherchez pas de biais : nous saurons si votre démission est ou non sincère, si, sous une forme quelconque vous continuez d'agir en liaison avec la milice.

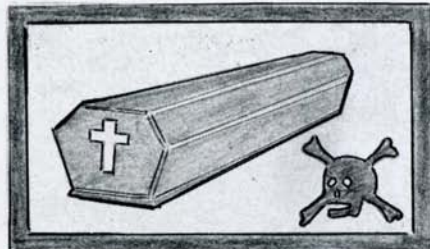
Si le 1er Octobre vous appartenez encore à cette bande, les mesures prévues par la France Combattante pour le châtiement des traîtres vous seront intégralement appliquées.

Croyez-moi : mieux vaut vivre dans l'ombre que mourir contre la France.

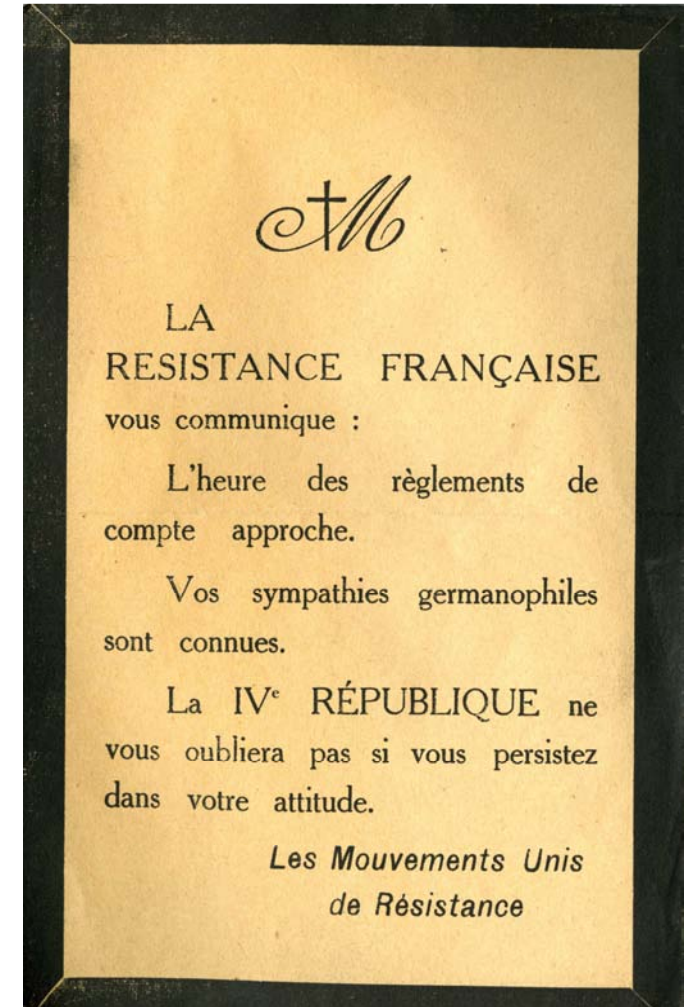
LES COMITÉS PATRIOTIQUES  
de la HAUTE GARONNE.

Date de la poste  
17 septembre 1943

Nom du destinataire :



Tract envoyé par la  
Résistance aux  
collaborateurs (Collection  
Musée de la Résistance).



Avez-vous remarqué...

... le cadre noir qui entoure ce tract ? Que rappelle-t-il ? Sa couleur évoque le deuil, la mort. À l'époque, les familles frappées par un décès utilisent un papier à lettre bordé d'un liseré noir. Ce tract annonce donc bien une issue funeste à son destinataire...

# MÉTHODOLOGIE

# MÉTHODOLOGIE : RECUEILLIR LE RÉCIT D'UN TÉMOIN

Le Concours de la Résistance et de la Déportation est une opportunité formidable pour rencontrer les acteurs de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, les témoins, anciens résistants et/ou déportés, sont peu nombreux et âgés. Ces passeurs de mémoire sont rares.

Prendre en compte la parole du témoin est un atout indéniable pour préparer le concours. Mais écouter un témoignage, le recueillir puis l'étudier ne s'improvise pas. Voici quelques conseils pour aborder ce moment.

## Étape 1 : Préparer la rencontre

### a. Se renseigner sur la personne

Poser des questions à quelqu'un que l'on rencontre pour la première fois est délicat, d'autant plus quand cette personne a un passé douloureux. Connaître le parcours du témoin peut aider à préparer les questions et à comprendre ses réponses.

### b. Élaborer un questionnaire

Il est conseillé de réfléchir au plus grand nombre de questions pour être sûr de ne rien oublier. Toutes ne seront pas posées au témoin. Il s'agira de les regrouper en thèmes ou parties. Par exemple, on peut choisir cet ordre :

- *Qui est le témoin ?* Nom, prénom, date, lieu de naissance, sa famille, son enfance, son lieu de résidence et sa situation professionnelle au moment de la guerre.
- *Que défend-il ?* Le témoin a-t-il des valeurs familiales, politiques ? Était-il engagé avant guerre ?
- *Pourquoi, comment et quand est-il entré en Résistance ?* Était-il conscient des risques et des conséquences s'il était arrêté ? Avait-il peur ?
- *Quelle(s) forme(s) de répression a-t-il subies ?* Comment cela est-il arrivé ? Que s'est-il passé ? A-t-il eu des camarades résistants victimes de la répression ? Etc.





## Étape 2 : Recueillir le témoignage

### a. Préparer les outils.

Une caméra, un enregistreur, un appareil photo... Les outils se prévoient car il est difficile de prendre des notes lors d'un entretien et délicat de faire répéter. Il est bon également de demander au préalable au témoin si le fait d'être filmé, enregistré ne le gêne pas.

### b. Mener l'interview.

En posant les questions, il faut être particulièrement attentif aux réponses du témoin et se demander constamment si ce qu'il dit cadre bien avec ce que vous venez de demander. D'où l'importance de prévoir des questions très précises afin d'éviter que la personne dévie sur d'autres sujets.

### c. Respecter le témoin.

Témoigner, c'est raviver des souvenirs souvent douloureux. Parfois l'émotion liée à ces souvenirs peut gagner le témoin. Difficile alors de se positionner face à lui. Comment réagir ? Proposez lui de faire une pause, le mieux est alors de prendre son temps avant de poursuivre l'entretien.

## Étape 3 : Analyser et utiliser le récit du témoin

Après le moment de la rencontre, vient celui de l'étude des paroles. C'est un travail essentiel mais délicat. Plusieurs questions à se poser :

- Que doit-on garder du témoignage ? Y a-t-il des passages à enlever ?
- Tout est-il bien correct ?

Sans remettre en cause ce que dit le témoin, il faut aussi être capable de prendre du recul face à ses propos. Le temps, l'âge jouent contre ces personnes et il est tout à fait compréhensible que leurs souvenirs soient parfois imprécis. Confronter leur récit à des éléments historiques, croiser les sources à la manière d'un historien est indispensable.



# MÉTHODOLOGIE : RECHERCHER LES TRACES DU PASSÉ

S'intéresser à l'histoire de sa commune, de son territoire est très important quand on prépare le Concours de la Résistance et de la Déportation. Le jury du Concours est départemental et sera donc particulièrement sensible aux travaux qui auront su mettre en valeur l'histoire locale.

Pour ce faire, rien de plus simple à vrai dire. Il suffit de regarder autour de soi. N'y a-t-il pas dans notre environnement des signes visibles de cette répression de la Résistance ? À vous de bien observer...

## • Quels signes ?

- Des stèles et des monuments érigés en souvenir des résistants tombés.
- Des plaques de rues.
- Des établissements scolaires (collèges, lycées, écoles primaires etc.) baptisés du nom d'un résistant, victime de la répression.
- Des stations de métro (à Toulouse sur la ligne B, « François Verdier » et « Saint-Michel Marcel Langer »).

## • Où les trouver ?

- Pour les plaques : À Toulouse, dans chaque quartier, au détour d'une rue. Dans les autres communes du département. Pourquoi ne pas chercher s'il en existe ? Vous pouvez vous adresser au service de dénomination des rues de Toulouse (mairie de Toulouse).
- Pour les stèles et monuments : ils sont souvent sur les lieux de mort des résistants, dans des endroits reculés (en forêt par exemple) et peu visibles. Il vous faudra pousser plus loin vos recherches pour les trouver. Pour cela, contactez les municipalités.
- Pour les noms des établissements scolaires : consultez le site internet de l'Inspection académique de la Haute-Garonne.

## • Qu'en faire ?

- On peut se demander pourquoi et quand cette plaque/stèle a été apposée à cet endroit ? Quel en est le symbole ? Que veut-elle montrer ? Le résistant honoré est-il mort là ? Est-il originaire du lieu ?
- Que veut dire et que raconte le texte écrit sur le monument, la stèle ?
- Y a-t-il des commémorations organisées autour du monument ? En quoi consistent-elles ?
- Dans son établissement scolaire, on peut questionner les élèves sur l'histoire du résistant qui a donné son nom au collège ou au lycée. Savent-ils qui il était et ce qui lui est arrivé ?



# MÉTHODOLOGIE : EXPLORER LES ARCHIVES

## LA COMMISSION D'ENQUÊTE DES CRIMES DE GUERRE

Pour compléter cette approche locale et départementale du concours, il est également possible de consulter les archives de la Commission d'enquête des crimes de guerre conservées au Musée. Elles permettent de savoir si des actes de répression ont eu lieu dans sa commune.

### • Comment faire des recherches ?

Toutes les communes de la Haute-Garonne n'ont pas fait l'objet d'enquêtes par la Commission après guerre. Il faut donc d'abord vérifier que sa commune soit bien présente dans ces archives en consultant la liste. Pour cela, reportez-vous au site internet du Musée, partie (verte) « Savoir et comprendre », rubrique « Pour aller plus loin ».

Si votre commune est présente dans la liste, c'est qu'il y a bien eu un ou des crimes de guerre (dont certains peuvent être des actes de répression contre la Résistance). Il faut alors consulter la liste des crimes de guerre commis en Haute-Garonne commune par commune. Vous découvrirez alors le type de crime perpétré sur la ville ou le village et sa date.



### Que peut-on faire avec ces informations ?

Dans un premier temps, il est possible de venir au Musée afin de consulter les archives de l'enquête entreprise sur la commune. Cela vous permettra de comprendre ce qui est arrivé, quelles sont les personnes impliquées etc. Ensuite, on peut imaginer que ces informations soient le départ pour des recherches sur le terrain. En se rendant sur la commune, on peut alors interroger les habitants (que savent-ils du drame ?) et la municipalité, et se demander ce qu'il reste aujourd'hui de cette histoire.

# LA COMMISSION D'ENQUÊTE DES CRIMES DE GUERRE (suite)...

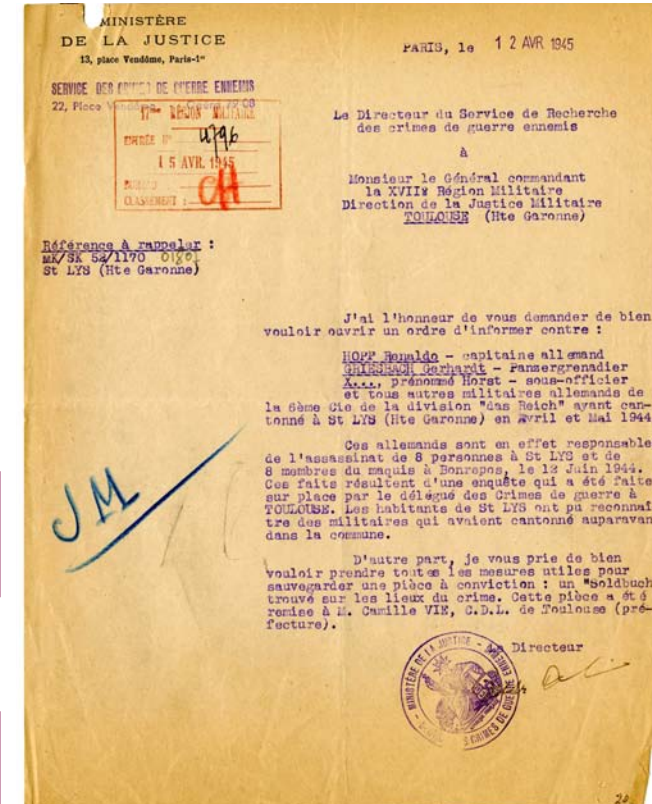
## L'exemple du maquis de Saint-Lys

Après Marsoulas, la division S.S. Das Reich poursuit son œuvre de destruction des maquis dans le secteur de Saint-Lys. Le 12 juin 1944, vers 19h, la colonne allemande arrive au château de Gagen, quartier général du maquis de Saint-Lys, où il ne reste plus qu'une vingtaine de résistants désarmés. En effet, le maquis est en train de changer de lieu de cantonnement pour le château du Candelé. Pendant l'attaque, les Allemands abattent 9 maquisards et terrorisent aussi la population. Ils tuent 12 civils et perquisitionnent, pillent et brûlent les fermes environnantes.

À la Libération, la Commission a tenté d'élucider deux questions : qui a dénoncé le maquis ? Qui sont les officiers SS responsables du massacre et des pillages ? Ainsi, dans le dossier « Bonrepos-sur-Aussonnelle », on trouve tous les documents relatifs à l'enquête sur le maquis.

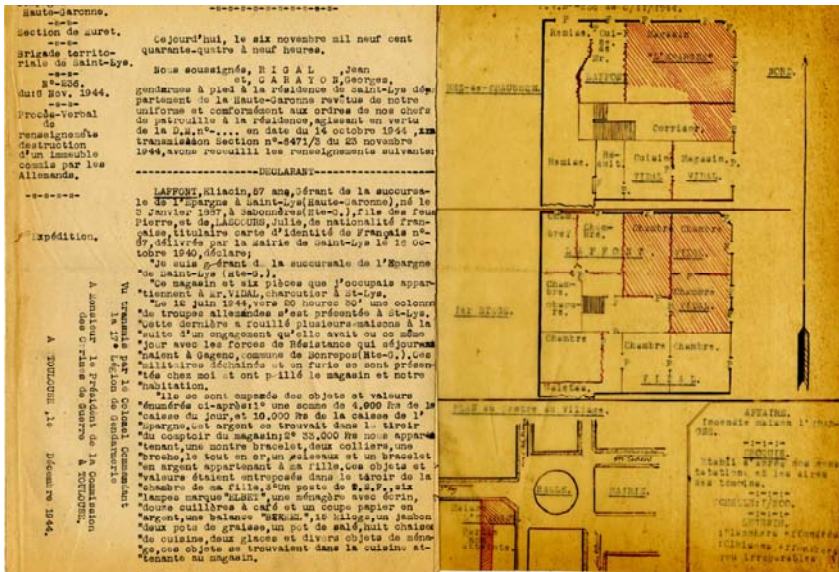


Photographie de l'enterrement des civils, versée au dossier.



Synthèse de l'enquête judiciaire. Ces documents permettent de suivre l'évolution de l'enquête après-guerre.

Rapport de gendarmerie sur les vols et destructions. Les auditions de témoins sont réalisées au moment des faits et il arrive que le gendarme, qui prend la déposition, complète les déclarations du témoin en dessinant un plan.



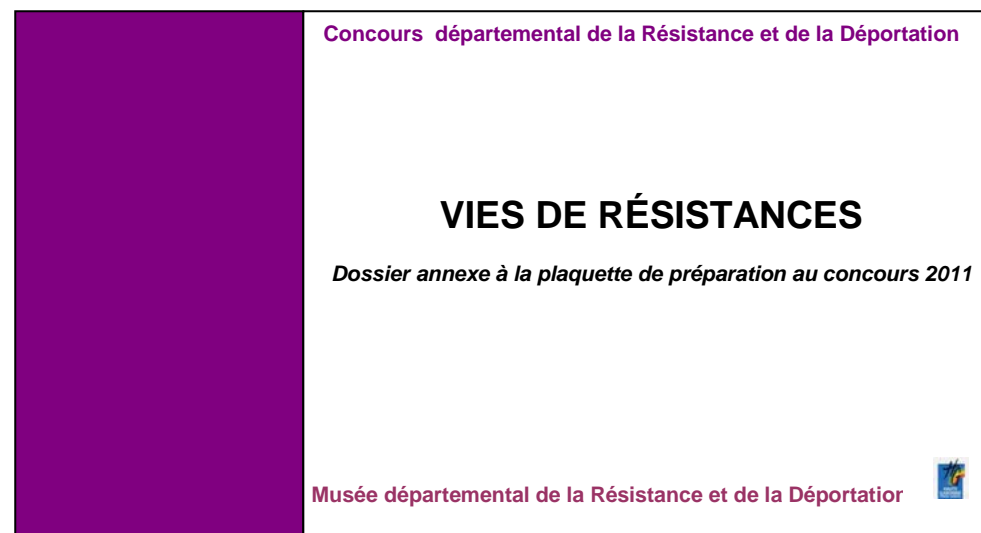
## POUR ALLER PLUS LOIN...

# TÉLÉCHARGER LA PLAQUETTE *VIES DE RÉSISTANCES*

Parce qu'il est impossible d'évoquer tous les résistants et résistantes victimes de la répression au vu de leur très grand nombre, le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation propose aux candidats et professeurs **une deuxième plaquette intitulée *Vies de Résistances***.

Ce document est en fait **un recueil de petites biographies** sur des figures incontournables, parfois peu connues, de la Résistance en Haute-Garonne. Il permet de suivre l'itinéraire de gens ordinaires aux destins pourtant singuliers. C'est l'occasion d'approfondir leurs parcours, de connaître leurs engagements et leurs sacrifices. Un moyen également de rendre hommage à ces hommes et femmes, Français ou étrangers.

Les noms marqués **en violet et en gras** dans le texte de la plaquette principale sont présents dans *Vies de Résistances*.



**DOCUMENT TÉLÉCHARGEABLE DANS LA RUBRIQUE « CONCOURS 2011 » DU SITE INTERNET DU MUSÉE ([www.musee-resistance31.fr](http://www.musee-resistance31.fr)).**

**VOICI LE LIEN :**

**[http://www.musee-resistance31.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=190&Itemid=254](http://www.musee-resistance31.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=190&Itemid=254)**

# POUR PRÉPARER LE CONCOURS, IL Y A ...

## LE MUSÉE ET SES RESSOURCES

**Pas envie de préparer le concours tout seul à la maison ? Pas assez d'infos ou de documents ?**

**Une seule solution : le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation. Professeurs et élèves y trouveront tous les outils nécessaires pour arriver fin prêts le jour du concours. Voici un petit aperçu de ses ressources...**

### 1. Les collections permanentes

Au 2<sup>e</sup> étage du musée, un parcours en 47 panneaux et vitrines retrace le déroulement des événements de la fin de la première guerre mondiale jusqu'à la Libération. En visitant cette exposition permanente, vous trouverez de nombreux exemples de résistants victimes de la répression (ex : François Verdier, les cinq jeunes du Lycée Buffon), vous observerez des objets symboles de la répression (ex : carte de milicien, lettres de dénonciation etc.) et de la résistance (ex : faux papiers, lettres d'avertissement des résistants envoyés aux collaborateurs etc.).

### 3. Le centre de documentation

Plus de 1500 ouvrages et des dossiers documentaires sont disponibles à la consultation sur place. Les candidats au concours seront surtout intéressés par les ouvrages sur l'histoire de la Résistance en Haute-Garonne, par les dossiers biographiques de certaines figures de la Résistance locale (ex : F. Verdier, M. Fonvieille, R. Naves, J. Phillippe etc.), et par des dossiers thématiques (ex : le massacre de Marsoulas, le maquis de Saint-Lys etc.)

### 2. Le fonds

Le Musée conserve dans ses réserves objets et documents en lien avec le thème du concours. Si certains sont reproduits dans cette publication, d'autres (ex : des fiches de police, les archives de la Commission des crimes de guerre etc.) peuvent être accessibles aux candidats sur demande et en présence de l'équipe du Musée. Leur étude peut permettre d'approfondir ses connaissances et ses recherches.

### 4. La visite « spéciale » Concours 2011

Les enseignants peuvent venir au Musée pour préparer leurs élèves en réservant au préalable. Documents, archives, objets sont présentés et analysés au cours de cette visite spéciale.

### 5. L'équipe pédagogique

Tous les élèves désirant préparer le concours de la Résistance sont les bienvenus au Musée, notamment les mercredis après-midi. L'équipe met à leur disposition les documents et les ressources de son centre de documentation, répond à leurs questions et les encadre dans leurs recherches et la réalisation de leur mémoire.

# POUR PRÉPARER LE CONCOURS, IL Y A ...

## LE SITE INTERNET DU MUSÉE

Pas toujours facile et possible de venir au Musée pour tous les Haut-garonnais et Haut-garonnaises.  
Le Musée vient alors à vous avec son site internet ([www.musee-resistance31.fr](http://www.musee-resistance31.fr)).  
En surfant, vous pourrez alors accéder à un grand nombre d'infos pour préparer le concours.  
Rendez-vous dans la rubrique « Savoir et Comprendre » (partie verte).

### Mais que veut dire ce mot ?

En Histoire, le sens des mots est primordial pour éviter les confusions et certains ne sont pas évidents à comprendre pour notre époque. Pour cela, allez dans le « glossaire » (rubrique « Pour aller plus loin ») qui recense près de 130 définitions.

### Fâché(e) avec les dates ?

Dans la « Chronologie » (rubrique « Pour aller plus loin »), vous trouverez près de 200 dates sur les principaux événements internationaux, nationaux et locaux. Histoire de bien se repérer dans le temps...

### Des soucis en géographie ?

Dans la partie « Cartes » (rubrique « Pour aller plus loin »), neuf cartes sont proposées. Certaines d'entre elles sont thématiques : les axes de passages clandestins par les Pyrénées, l'organisation de la Résistance, etc.

### Pas motivé(e) pour lire un livre en entier ?

Une synthèse de l'Histoire de la Résistance en Haute-Garonne est disponible. Rendez-vous dans la rubrique « Pour aller plus loin ».

### En bonus...

Pour compléter et enrichir leurs recherches, les candidats peuvent aussi consulter la partie « Dossiers thématiques ». Par exemple, la publication sur Pierre Sémard permet de mieux comprendre la politique des otages des autorités nazies.

### Le Super Bonus !

La rubrique « Enseigner et transmettre » (partie bordeaux) est spécialement dédiée au Concours de la Résistance et de la Déportation. Cette publication y est téléchargeable en ligne. Le règlement et le déroulement du concours sont également détaillés.

# Lexique

- **Abwehr** : « défense » en allemand. C'est le service de renseignements de l'État-major allemand (différent du SD et de la Gestapo). Sa mission est de traquer les résistants, l'*Abwehr* est d'ailleurs très efficace en la matière.
- **Camp d'internement** : Ces camps administratifs de regroupement et de transit sont sous l'autorité du gouvernement français. En février 1939, les premiers camps, « les camps des plages », sont ouverts par la 3<sup>e</sup> République pour interner un très grand nombre de républicains espagnols fuyant leur pays après la victoire de Franco. Pendant la seconde guerre mondiale, c'est là que sont rassemblées les personnes arrêtées (juifs, Tsiganes, résistants, otages, opposants, étrangers...) avant d'être déportées vers les centres d'extermination en Pologne ou les camps de concentration en Allemagne et Autriche.
- **Camps de concentration** : Dans des camps situés principalement en Allemagne et en Autriche, les nazis déportent leurs « ennemis » (résistants, prisonniers politiques...). Soumis au travail forcé près de 12 heures par jour, mal nourris et maltraités, un très grand nombre de déportés y sont morts de faim, de froid et d'épuisement. Plus que des « camps de travail », ces camps de concentration sont des « camps d'extermination par le travail ». Ils sont toutefois différents des centres d'extermination conçus pour tuer massivement les juifs d'Europe.
- **Collaboration** : Politique d'entente avec l'occupant nazi mise en œuvre par le gouvernement de Vichy ; attitude complice de certains Français qui acceptent, travaillent et participent à la politique nazie ou à sa police.
- **Cours martiales** : juridictions d'exception instituées par la loi du 20 janvier 1944, sous la direction du milicien Joseph Darnand, secrétaire général au Maintien de l'ordre, chargé de lutter contre la Résistance. Leurs jugements sont expéditifs et sans appel.
- **Épuration** : Ensemble de procédures sommaires ou judiciaires auxquelles sont soumis les Françaises et Français accusés de trahison, de collaboration, de crimes liés à l'occupation et à la collaboration avec l'ennemi.
- **Feldgendarmerie** : police militaire dépendant des autorités allemandes d'occupation.
- **M.U.R.** : Mouvements Unis de la Résistance. En 1943, Jean Moulin réussit à unifier les principaux mouvements de la Résistance (*Combat*, *Libération Sud* et *Franc-Tireur*) en une seule organisation.
- **R4** : Sur la carte de la France de la Résistance, R4 désigne la région militaire qui correspond à la région toulousaine. La France de la Résistance a été découpée en 12 régions militaires. Chaque chef militaire a autorité sur toutes les unités combattantes dans sa région et exerce des pouvoirs de contrôle et de coordination.
- **SS** : À l'origine, garde personnelle d'Hitler, devenue la troupe d'élite du Reich. Ces fanatiques prennent de plus en plus d'importance et deviennent une véritable armée politique, les Waffen S.S.
- **Sections spéciales** : juridictions d'exception créées en août 1941 par le gouvernement de Vichy. Siégeant auprès des cours d'appel en zone nord et des tribunaux militaires en zone sud, elles visent spécifiquement les communistes et les résistants.
- **STO** : Service du Travail Obligatoire. Instauré par Pierre Laval, chef du gouvernement, le 16 février 1943, le STO remplace la *Relève* (1942) qui prévoyait le retour d'un prisonnier de guerre français pour l'envoi de trois ouvriers volontaires en Allemagne. Avec le STO, la loi impose aux jeunes hommes nés entre 1920 et 1922 de partir travailler pour le Reich, le plus souvent en Allemagne.
- **Sipo-SD** : organe de police et de renseignements de la SS, regroupant notamment la Gestapo. Elle prend en main l'ensemble des polices allemandes en France à partir de mai 1942.
- **Tribunal d'État** : juridiction d'exception créée en septembre 1941 par le gouvernement de Vichy. Elle vise spécifiquement les communistes et les résistants.

# Bibliographie, filmographie et autres ressources indicatives

Les ouvrages ci-dessous sont consultables au centre de documentation du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation.

## • Ouvrages généraux

COINTET Michèle et Jean-Paul (dir.), *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Tallandier, 2000, 732 p.

MARCOT François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance. Résistance intérieure et France Libre*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2006, 1187 p.

PIKETTY Guillaume, *Français en résistance. Carnets de guerre, correspondances, journaux personnels*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2009, 1168 p.

MARCHETTI Stéphane, *Affiches 1939-1945. Images d'une certaine France*, Paris, France Loisirs, 1982, 178 p.

## • Histoire locale

AGULLO Guillaume, «Forain » *François Verdier*, Toulouse, Loubatières, 2004, 107 p.

CUBERO José, *La Résistance à Toulouse et dans la région R4*, Bordeaux, Sud-Ouest, 2005.

ESTEBE Jean, *Toulouse 1940-1944*, Mesnil-sur-L'Estrée, Perrin, 1996, 353p.

GOUBET Michel et DEBAUGES Paul, *Histoire de la Résistance dans la Haute-Garonne*, Toulouse, Milan, 1986, 250 p.

GOUBET Michel, *Toulouse et la Haute-Garonne dans la guerre 1939-1945. La vie quotidienne en images*, Le Coteau, Horvath, 1987, 174 p.

LEROY Elérika, *Toulouse, mémoire des rues*, Toulouse, 2006.

## • Témoignages

CASSOU Jean, *Trente-trois sonnets composés au secret*, Saint-Amand, Editions Gallimard, 1995, 186 p.

DORGELES Roland, *Carte d'identité. Récit de l'occupation*, Paris, Albin Michel, 1945, 90 p.

*La vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944)*, Paris, Editions Points et Taillandier, 2006, 334 p.

## • Passages clandestins par les Pyrénées

EYCHENNE Émilienne, *Les Pyrénées de la liberté. Les évasions par l'Espagne, 1939-1945*, Paris, Éditions France-Empire, 1983, 381 p.

EYCHENNE Émilienne, *Montagnards de la liberté. Les évasions par l'Ariège et la Haute-Garonne 1939-1945*, Toulouse, Milan, 1984, 364 p.

## • Ouvrages sur la Das Reich

PENAUD Guy, *La « Das Reich » 2<sup>e</sup> SS Panzer-Division*, Périgueux, La Lauze, 2005, 558 p.

VICKERS Philip, *La division Das Reich, de Montauban à la Normandie*, Tours, Editions Lucien Souny, 2003, 189 p.



## ● Ouvrages sur la répression

**Les ouvrages ci-dessous ne sont pas consultables au centre de documentation du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation.**

DOKTOR Claude, *1940-1944. Les ennemis de l'intérieur dans la France occupée*, Paris, L'Harmattan, 2004, 210 p.

GIRAUDIER Vincent, *Les Bastilles de Vichy. Répression politique et internement administratif. 1940-1944*, Paris, Taillandier, 2009, 268 p.

*La répression en France 1940-1945*. Actes du colloque internationale-Mémorial de Caen. Décembre 2005. 384 p.

MIECAZE Nicolas, *L'idée de la Résistance et de sa répression au travers de la presse et de la propagande de Vichy. L'exemple de la région toulousaine*, mémoire de la maîtrise sous la direction de Pierre Laborie, université de Toulouse Le Mirail, 1992, 162 f.

PESCHANSKI Denis, *Vichy, 1940-1944. Contrôle et exclusion*, Paris, Complexe, 1997, 208 p.

RAJFSUS Maurice, *La police de Vichy : les forces de l'ordre françaises au service de la Gestapo. 1940-1944*, Paris, Le Cherche Midi, 1995, 286 p.

## ● Filmographie

**Les films signalés par une \* illustrent notamment la traque et la répression subies par les résistants. Ces films ne sont pas visibles au Musée.**

*L'armée des ombres* de Jean-Pierre Merville, 1969. \*

*Lacombe Lucien* de Louis Malle, 1974 (sur la Milice).

*Le vieux fusil* de Robert Enrico, 1975 (sur les exactions subies par la population civile au moment de la Libération).

*Lucie Aubrac* de Claude Berri, 1997. \*

*Effroyables jardins* de Jean Becker, 2003 (sur la politique des otages touchant la population civile).

*Les femmes de l'ombre* de Jean-Paul Salomé, 2008. \*

*L'armée du crime* de Robert Guédiguian, 2009. \*

## ● Sites internet

Fondation de la Résistance. <http://www.fondationresistance.org>

Musée de la Résistance nationale. <http://www.musee-resistance.com>

Mémorial de l'internement et de la déportation-Camp de Royallieu. <http://www.memorial-compiegne.fr/>

Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin. <http://www.ml-leclerc-moulin.paris.fr>

Mémorial de Caen. <http://www.memorial-caen.fr>

Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon. [http://www.citadelle.com/musee\\_resistance\\_et\\_deportation\\_citadelle.php](http://www.citadelle.com/musee_resistance_et_deportation_citadelle.php)

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et la Maison des Droits de l'Homme. <http://www.resistance-en-isere.com>

<b>Introduction</b>	p. 2
<b>Repères historiques</b>	p. 3
1. La France vaincue	p.4
2. L'État français : une dictature	p.5
3. Des Résistances, des résistants...	p.6
<b>La répression sous toutes ses formes</b>	p.7
1. Traqués, arrêtés, fusillés, déportés...	p.8
2. Les acteurs de la répression	p.11
<b>Les étapes de la répression (de 1940 à 1944)</b>	p.13
1. Les nazis et la répression en zone occupée	p.14
2. Vichy, un état policier : la répression en zone non occupée	p.16
3. L'invasion de la zone non occupée : un tournant	p.18
4. La spirale de la répression (printemps-été 1944)	p.20
<b>Réactions et attitudes face à la répression</b>	p.22
1. La propagande officielle	p.23
2. La population civile : entre solidarité et peur des représailles	p.24
3. Quand les résistants font face à la répression	p.25
<b>Mémoires de la répression</b>	p.26
1. La Libération et l'après-guerre	p.27
2. La mémoire au fil des rues	p.28
<b>Conclusion</b>	p.29
<b>Annexes</b>	p.30
<b>Méthodologie</b>	p.52
<b>Lexique/Bibliographie</b>	p.61

## Crédits photographiques

- AFOUMADO Diane, *L'affiche antisémite en France sous l'occupation* : pages 23, 45.
- AGULLO Guillaume, «*Forain* » François Verdier : pages 25, 37.
- Archives départementales de la Haute-Garonne : pages 18, 19.
- Bulletin Municipal de la ville de Toulouse, octobre 1944 (Musée de la Résistance) : pages 8, 10, 19, 35, 36, 38.
- COHEN Monique-Lise et MALO Eric, *Les camps du Sud-Ouest de la France : 1939-1944. Exclusion, internement et déportation* : pages 11,14.
- Collection Amicale de la 35<sup>e</sup> brigade FTP-MOI : page 19.
- Collection Musée de la Résistance : pages 4, 6, 8, 11, 12, 16, 17, 20, 24, 27, 33, 39, 44, 47, 51, 53, 54, 56, 57.
- Collection D.I.H.P : page 18.
- Commune de Marsoulas : page 41.
- CUBERO José, *La Résistance à Toulouse et dans la région R4* : page 36.
- EYCHENNE Émilienne, *Les Pyrénées de la liberté. Les évasions par l'Espagne* : page 18.
- Fonds Latapie : page 44.
- Fonds Sylvain Dauriac (Musée de la Résistance) : pages 9, 25.
- GOUBET Michel, *Toulouse et la Haute-Garonne dans la guerre 1939-1945. La vie quotidienne en images* : pages 11, 12, 17, 20, 21, 27, 46, 47, 51.
- *Images de la France de Vichy* : page 14.
- *Larousse de la seconde guerre mondiale* : pages 4 et 5.
- *La vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944)* : page 48.
- LEROY Elérika, *Toulouse, mémoire des rues* : pages 3, 21, 45.
- MARIELLE Jean et SALIES Jean, *Le vote des quatre-vingt le 10 juillet 1940* : page 32.
- *Organisation Juive de Combat. Résistance/sauvetage. France 1940-1945* : page 50.
- PIQUEE-AUDRAIN Daniel, *Plus jamais ça*, recueil de dessins : page 10.
- Photographie Conseil Général de la Haute-Garonne : page 49.
- Revue R4 : page 48.
- ROUSSO Henry, *Les années noires. Vivre sous l'Occupation* : page 5.
- SALIES Pierre, *Dictionnaire des noms des rues de Toulouse* : page 16.
- *Signes de la Collaboration et de la Résistance* : pages 14, 23, 25.
- site internet [www.lesdeportesdutrainfantome.org/](http://www.lesdeportesdutrainfantome.org/): page 42.
- site internet [www.posterv2](http://www.posterv2) : page 49.
- VALLAUD Pierre, *Les Français sous l'occupation 1940-1944* : page 23.

## Illustrations en couverture

- Photographie anthropométrique de la fiche de police de Pierre Bertaux (Collection Musée de la Résistance).
- Stèle commémorant l'exécution de François Verdier le 27 janvier 1944 en forêt de Bouconne ([commons.wikimedia.org](https://commons.wikimedia.org)).
- Saint-Lys enterre ses morts après l'attaque du maquis et du village par la division SS Das Reich le 12 juin 1944 (Collection Musée de la Résistance).

## Remerciements

- Archives départementales de la Haute-Garonne-service photographique.
- DAEDL-Conseil Général de la Haute-Garonne.
- Documentation-Conseil Général de la Haute-Garonne.

*Cette plaquette est dédiée à la mémoire de **Jean Durand (1926-2010)**, résistant déporté, Président du Conseil Départemental de la Résistance en Haute-Garonne.*

**MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION**

52 allée des demoiselles

31400 Toulouse

[www.musee-resistance31.fr](http://www.musee-resistance31.fr)

